



European Network for
Rural Development

ISSN 1831-5348

FR

REVUE RURALE DE L'UE
N° 23

ÉCONOMIE VERTE

OPPORTUNITÉS POUR L'EUROPE RURALE



<https://enrd.ec.europa.eu>

Financé par la



Le réseau européen de développement rural

Le réseau européen de développement rural (REDR) est la plateforme qui relie les parties prenantes du développement rural dans toute l'Union européenne (UE). Le REDR contribue à la mise en œuvre efficace des programmes de développement rural (PDR) des États membres, par l'enrichissement et la mise en commun des connaissances, ainsi qu'en facilitant les échanges d'informations et la coopération à travers l'Europe rurale.

Chaque État membre a établi un réseau rural national (RRN) qui regroupe les organisations et administrations concernées par le développement rural. Au niveau de l'UE, le REDR soutient la mise en réseau des RRN, des administrations nationales et des organisations européennes.

Pour en savoir plus, veuillez consulter le site internet du REDR (<http://enrd.ec.europa.eu>).

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

**Un numéro unique gratuit (*):
00 800 6 7 8 9 10 11**

(* Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits
(sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Rédacteur en chef: Neda Skakelj, chef d'unité, direction générale de l'agriculture et du développement rural, Commission européenne

Rédacteur: Ed Thorpe, responsable de la communication, point de contact du REDR

Manuscrit finalisé en janvier 2017

La version originale est le texte en langue anglaise.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<https://ec.europa.eu/>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2017

ISSN 1831-5283 (print)

ISSN 1831-5348 (PDF)

© Union européenne, 2017

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Le contenu de la présente publication ne reflète pas nécessairement l'opinion officielle des institutions de l'Union européenne. Il est fourni à titre d'information uniquement et n'est pas juridiquement contraignant.

Printed in Belgium

Imprimé sur papier recyclé ayant reçu le label écologique de l'UE pour papier graphique (<http://ec.europa.eu/ecolabel/>).

Vous pouvez également commander gratuitement un exemplaire papier via le site internet EU Bookshop: <https://bookshop.europa.eu>

Remerciements

Principaux contributeurs: Kaley Hart; Ben Allen; Clunie Keenleyside; David Baldock; Paul Soto; Ed Thorpe

Conception: Benoit Goossens (Tipik)

Nous remercions aussi: Veneta Paneva; Roxana Vilcu; Isabelle Raynaud; Marie-Anne Trojan

Photo de couverture © Union européenne



© Tim Hudson

Introduction.....	2
1. L'économie verte.....	4
2. Transition vers une économie à faibles émissions de carbone.....	9
3. Agriculture et sylviculture durables.....	16
4. Projets d'économie verte: état des lieux.....	22
5. Coopération: améliorer les résultats, ensemble.....	27
6. Utilisation des programmes de développement rural pour faciliter la transition vers une économie verte.....	33



Introduction

Une économie verte offre des opportunités économiques et améliore le bien-être des personnes, tout en soutenant la gestion durable des ressources naturelles (voir la définition officielle page 5).

La transition vers des économies rurales vertes vise à améliorer la vie et les ressources des populations dans les zones rurales, à équilibrer l'utilisation des ressources naturelles tout en maintenant les revenus, et à compenser les risques liés au changement par les possibilités qui en découlent.

La promotion de la transition vers l'économie verte était l'un des thèmes prioritaires du programme de travail annuel du point de contact du REDR pour 2015-2016, soutenu par le travail d'un groupe thématique spécifique ⁽¹⁾.

La présente édition de la *Revue rurale de l'UE* s'appuie sur ce travail pour présenter les principaux sujets de discussion et les conclusions associées. Elle vise tout particulièrement à démontrer comment les programmes de développement rural peuvent être utilisés afin de tirer parti des possibilités de développement rural dans le cadre de la transition vers l'économie verte.

GRUPE THÉMATIQUE DU REDR «PROMOUVOIR LA TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE VERTE»

Le groupe thématique du REDR «Promouvoir la transition vers l'économie verte» a été mis en place à la fin 2015. Ce groupe était composé de parties prenantes intéressées, dont des représentants des réseaux ruraux nationaux, des autorités de gestion, d'organisations européennes et de la Commission européenne.

Le groupe s'est réuni pour la première fois à Bruxelles le 16 décembre 2015, puis à Rotterdam les 6 et 7 avril 2016 et de nouveau à Bruxelles le 17 mai 2016.

La portée des travaux du groupe a été déterminée lors de la première réunion, au cours de laquelle la définition officielle de l'«économie verte» du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a été adoptée (voir la page 5).

La deuxième réunion s'est concentrée sur la conception et la mise en œuvre de projets concrets pour soutenir la transition vers l'éco-

nomie verte. Des visites d'étude ont également été réalisées aux alentours de Rotterdam.

La troisième réunion s'est davantage concentrée sur la façon dont les PDR élaborent des dispositions visant à encourager la transition vers l'économie verte, et comment celles-ci peuvent être intégrées à des systèmes de soutien plus larges aux niveaux national et régional.

Les travaux du groupe se sont conclus par un séminaire européen sur le thème «Changer nos mentalités — Saisir les opportunités offertes par l'économie verte». Le principal objectif de ce séminaire était d'échanger des exemples et des expériences, et de générer des propositions concrètes pour que les PDR aident les acteurs ruraux à profiter pleinement de toutes les opportunités offertes par l'économie verte.

La présente publication s'appuie largement sur les conclusions de ces travaux.



STRUCTURE DE LA PUBLICATION

1. L'«économie verte»: introduction

Le premier article définit l'«économie verte» et présente certains des principaux facteurs encourageant la transition vers celle-ci. Il souligne la nécessité d'équilibrer les objectifs économiques, environnementaux et sociaux lors de l'abandon des approches de statu quo pour une véritable viabilité écologique.

Il présente ensuite certains des liens qui existent entre différentes politiques de l'Union européenne, y compris la politique de développement rural, et la transition vers l'économie verte.

2. Transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Le deuxième article s'intéresse à la manière dont les programmes de développement rural peuvent soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, en aidant les acteurs ruraux à rechercher des opportunités économiques via des activités peu polluantes. Ce soutien potentiel peut inclure les mesures suivantes: conseil et formation (M1), développement des exploitations agricoles (M6), boisement et gestion des forêts (M8 et M15) et soutien à l'investissement (M4).

Dans le contexte mondial actuel du changement climatique et de l'appauvrissement des ressources naturelles, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone est considérée comme essentielle pour la prospérité future de l'Union européenne.

3. Agriculture et sylviculture durables

Le troisième article s'interroge sur la manière dont les PDR peuvent aider les agriculteurs et les forestiers à engager les changements, parfois difficiles, nécessaires à l'amélioration de la viabilité écologique à long terme.

Il examine les possibilités d'ajouter ou d'extraire une «valeur écologique» des chaînes de production rurales et de la prestation de services environnementaux. Il étudie également le rôle singulier de l'agriculture et la foresterie dans l'augmentation de la séquestration et la conservation du carbone issu d'une gestion efficace des terres.

4. Projets d'économie verte: état des lieux

Le quatrième article présente des idées clés et des conseils pour les projets d'économie verte.

Il révèle les conclusions d'une étude spécifique menée par les membres du groupe thématique du REDR sur des exemples

concrets de projets d'économie verte. Ces conclusions incluent des réflexions sur l'application de tels projets, les étapes cruciales de leur développement, la façon de surmonter les barrières les plus courantes et de maîtriser les facteurs de succès communs.

5. Coopération: améliorer les résultats, ensemble

Le cinquième article présente différentes manières dont la coopération peut encourager la transition vers l'économie verte. En raison de la nécessité de trouver un équilibre entre divers intérêts et objectifs, la coopération peut s'avérer particulièrement importante.

Une coopération fructueuse peut être établie dans différents secteurs, entre des chercheurs, des sociétés privées et des autorités locales, tout comme à l'échelle du paysage, en rassemblant des intérêts sociaux, économiques et environnementaux pour le bénéfice de tous. Pour faciliter une telle coopération, l'article étudie des exemples de clusters et de pôles verts dans des communautés rurales.

6. Utilisation des programmes de développement rural pour faciliter la transition vers une économie verte

Enfin, le sixième article aborde plusieurs exemples de mesures développées par les programmes de développement rural afin d'encourager la transition vers l'économie verte. Cette analyse se base sur une petite sélection de PDR identifiés par le groupe thématique.

L'article conclut que, pour atteindre le plein potentiel de la transition, des actions devront être entreprises sur de nombreux fronts et les bonnes pratiques actuelles devront être adoptées à plus grande échelle. Il sera important de continuer à examiner d'autres manières de mieux combiner les mesures des PDR dans des programmes de soutien intégrés, en s'intéressant particulièrement à la manière dont ces derniers pourraient encourager la coopération et les investissements à petite échelle au niveau local.



1. L'économie verte

© Pexels

Selon la définition du Programme des Nations Unie pour l'environnement de 2012, l'«économie verte» est «une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources».

Il n'existe pas un modèle unique d'«économie verte»; celle-ci revêt diverses formes selon les activités au niveau local. Le principe central est que l'«économie verte» consiste à rechercher des débouchés économiques à partir de pratiques durables d'un point de vue social et environnemental, et vice-versa.

La transition vers l'économie verte dans les zones rurales requiert une combinaison de volonté politique, de développements technologiques et de signes encourageants de la part des forces du marché. En pratique, la transition devrait s'effectuer selon des étapes progressives.

Bien que l'expression «économie verte» ne soit pas explicitement mentionnée dans les priorités de l'Union européenne, diverses priorités, stratégies et politiques sectorielles de l'Union européenne pourraient s'inscrire dans la transition vers l'économie verte.

QU'EST-CE QUE L'«ÉCONOMIE VERTE»?

TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE VERTE

L'ÉCONOMIE VERTE ET LA POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET L'ÉCONOMIE VERTE

QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE VERTE?

Cette publication adopte la définition de l'«économie verte» établie par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Celle-ci met en avant une combinaison d'objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

Lors de la première réunion du groupe thématique du REDR «Promouvoir la transition vers l'économie verte» en décembre 2015, ses membres ont adopté la définition de l'«économie verte» déterminée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement en 2012 (voir l'encadré). Cette édition de la *Revue rurale de l'UE* adopte la même définition.

En résumé, l'«économie verte» assure la promotion d'opportunités économiques qui n'entrent pas en conflit avec la durabilité environnementale et le bien-être social. Elle encourage également des objectifs environnementaux susceptibles de fournir de nouvelles formes de perspectives socio-économiques.

Le groupe thématique a souligné que l'expression ne sous-entend pas qu'il y existe une seule «économie verte», ni que ce modèle particulier peut être appliqué dans toute l'Europe. Au contraire, la diversité des zones rurales en Europe se traduit par divers types et formes d'activités économiques vertes.

D'autres expressions sont également utilisées pour décrire ce type de développement, par exemple «croissance verte»⁽¹⁾. Ces expressions décrivent de nouveaux objectifs et de nouvelles dynamiques tant au niveau de la politique que de l'économie (rurale) elle-même, en mettant particulièrement l'accent sur une croissance économique qui:

- est entraînée par des investissements et des pratiques à faibles émissions de carbone, et efficaces dans l'utilisation des ressources et de l'énergie;
- améliore la résilience des écosystèmes et des pratiques rurales face aux changements économiques et climatiques;
- empêche, au minimum, la perte de la biodiversité et des services écosystémiques, et encourage la cohérence entre la croissance économique et environnementale; et
- est socialement inclusive.

Le concept a été développé en tant que modèle positif pour une croissance économique future qui peut être atteinte de manière durable, en respectant la capa-

cité de la terre en matière de ressources naturelles et en réduisant les dommages environnementaux et les effets du changement climatique⁽²⁾.

Ce concept peut également être considéré comme une réponse aux différentes crises financières, environnementales, climatiques et sociales à travers le monde. La solidité des modèles de croissance économique traditionnels et leur rôle dans la création ou l'aggravation de ces crises ont été remis en question.

L'ÉCONOMIE VERTE

«Une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale sur le long terme, tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources pour les futures générations.»

Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE)

LES MULTIPLES AVANTAGES DE L'ÉCONOMIE VERTE

Effets positifs pour l'environnement

- Ressources naturelles protégées, conservées et améliorées
- Biodiversité et services écosystémiques maintenus
- Émissions de gaz à effet de serre réduites, carbone stocké
- Résilience face au changement climatique

Effets positifs pour l'économie et la société

- Emplois et compétences
- Potentiel de production
- Entreprises écologiquement durables
- Nouveaux marchés et produits
- Communautés rurales économiquement viables et prospères
- Intégration sociale



© Tim Hudson

⁽¹⁾ Définition de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): «La croissance verte consiste à favoriser la croissance économique et le développement tout en veillant à ce que les actifs naturels continuent de fournir les ressources et services environnementaux sur lesquels repose notre bien-être.» (Rapport «Vers une croissance verte», 2011).

⁽²⁾ FEDRIGO-FAZIO, D., et TEN BRINK, P. (2012), «What do we mean by Green Economy? Green Economy Briefing» (Qu'entendons-nous par économie verte? Rapport sur l'économie verte), PNUE. www.ieep.eu/assets/964/KNOSSOS_Green_Economy_Main_briefing.pdf

TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE VERTE

La transition vers l'économie verte dans les zones rurales requiert une combinaison de volonté politique, de développements technologiques et de signes encourageants de la part des forces du marché. La transition se fera progressivement selon une série d'étapes.

Les principaux moteurs de l'économie verte incluent, entre autres, les politiques adoptées aux niveaux national, européen et mondial, ainsi que l'émergence d'innovations technologiques, nouvelles ou plus abordables.

Toutefois, le marché joue également un rôle important. Les préférences et décisions des consommateurs, revendeurs, touristes, transformateurs, etc. peuvent avoir une incidence considérable.

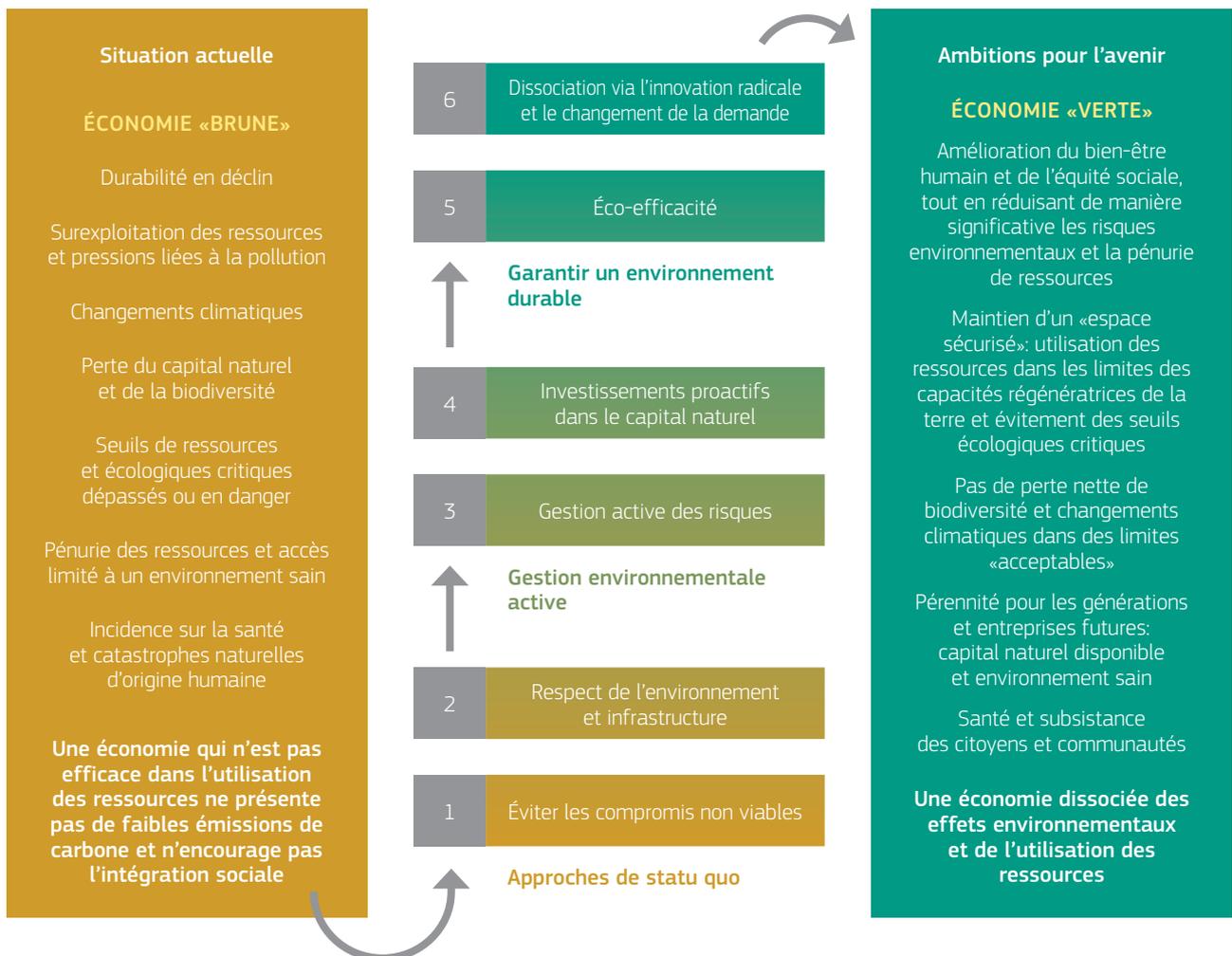
Ces forces politiques, technologiques et du marché existent dans le cadre d'un dynamisme constant. Ces dernières années, les bouleversements de ces dynamiques ont insufflé un nouvel élan de changement.

Parmi les moteurs spécifiques récents de la transition vers l'économie verte, on trouve: le nouvel accord global sur les changements climatiques (accord de Paris); les objectifs de développement durable (ODD); la préférence croissante des consommateurs pour les produits «verts»; et l'innovation dans la mise au point de formes d'énergie renouvelable à partir de déchets.

De l'analyse du processus de transition vers une économie verte sont ressortis six éléments constitutifs pour la transition d'une économie «brune» à une économie «verte» (voir le graphique 1).

Ensemble, ces éléments forment une série d'étapes permettant de passer d'approches traditionnelles ou de statu quo, basées sur une gestion environnementale active, à une reconnaissance croissante du besoin d'atteindre une véritable durabilité environnementale, et ce grâce à une utilisation rationnelle des ressources, à l'utilisation de technologies et techniques plus innovantes et à la recherche de moyens de modifier la demande.

Graphique 1. Six éléments constitutifs de la transition vers une économie verte



Source: Fedigo-Fazio et ten Brink, 2012.

L'ÉCONOMIE VERTE ET LA POLITIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Les engagements pour la transition vers une économie verte sont à la fois explicites et implicites dans de nombreux documents de stratégie et politiques sectorielles de l'Union européenne.

L'expression «économie verte» n'est pas au compte des priorités de l'UE ⁽³⁾. Cependant, la transition vers l'économie verte est une manière d'intégrer nombre des priorités énoncées, telles que celles en matière de croissance et d'emploi et d'action pour le climat.

La priorité de l'Union européenne «**Union de l'énergie et climat**» vise à garantir que l'Europe dispose d'une énergie sûre, abordable et respectueuse du climat. Elle se base sur la reconnaissance du fait que «l'utilisation plus rationnelle de l'énergie et la lutte contre le changement climatique vont stimuler la création d'emplois et la croissance et représentent un investissement dans l'avenir de l'Europe» ⁽⁴⁾.

Sous la priorité «**Emploi, croissance et investissement**», l'un des trois principaux domaines d'action est la transition «Vers une économie circulaire». Il se définit comme suit: «encourager les entreprises et consommateurs européens à assurer la transition vers une économie plus circulaire et plus solide, dans laquelle les ressources sont utilisées de manière plus durable».

La Commission européenne a adopté un ambitieux train de mesures, le «**Paquet "économie circulaire"**» ⁽⁵⁾, afin d'encourager les mesures qui contribuent à «boucler la boucle» du cycle de vie des produits en augmentant le recyclage et la réutilisation afin d'optimiser la valeur et l'utilisation de l'ensemble des matières premières, produits et déchets.

Des références plus explicites à l'économie verte et ses éléments clés apparaissent dans le **7^e programme d'action pour l'environnement** (PAE) ⁽⁶⁾, qui vise à orienter la politique communautaire en matière d'environnement jusqu'en 2020 et fournit une vision à long terme de la position de l'Union européenne en 2050. L'un de ses objectifs est de «faire de l'Union une **économie** efficace dans l'utilisation des ressources, **verte**, compétitive et à faibles émissions de carbone».

LE 7^e PROGRAMME D'ACTION POUR L'ENVIRONNEMENT DE L'UE

Objectifs clés

- Protéger, conserver et améliorer le capital naturel de l'Union
- Faire de l'Union une économie efficace dans l'utilisation des ressources, verte, compétitive et à faibles émissions de carbone
- Protéger les citoyens de l'Union contre les pressions et les risques pour la santé et le bien-être liés à l'environnement

Approche

«Cette transformation en une économie verte inclusive passe par l'intégration des questions liées à l'environnement dans les autres politiques, dans des domaines tels que l'énergie, le transport, l'agriculture, la pêche, le commerce, l'économie et l'industrie, la recherche et l'innovation, l'emploi, le développement, les affaires étrangères, la sécurité, l'enseignement et la formation, ainsi que la politique sociale et le tourisme, afin de créer une approche cohérente et coordonnée.»

Perspective

«En 2050, nous vivons bien, dans les limites écologiques de notre planète. Nous devons notre prospérité et la bonne santé de notre environnement à notre économie innovante et circulaire, qui ne connaît pas de gaspillages et dans laquelle les ressources naturelles sont gérées de manière à renforcer la résilience de notre société. Notre croissance à faibles émissions de CO₂ est depuis longtemps dissociée de l'utilisation des ressources, ce qui a créé la dynamique nécessaire à l'émergence d'une économie mondiale durable.»



Bien vivre, dans les limites de notre planète

Les stratégies et politiques sectorielles au niveau de l'UE qui pourraient s'intégrer à la transition vers une économie verte incluent, mais sans s'y limiter:

- Climat et énergie
- Agriculture et sylviculture
- Développement rural
- Emploi et croissance
- Gestion des déchets
- Économie circulaire

- Bioéconomie
- Denrées alimentaires
- Environnement au sens large, y compris l'eau, la biodiversité, etc.

Et, non moindre dans la liste des domaines d'action pertinents, se trouve le **développement rural** (voir la page suivante).

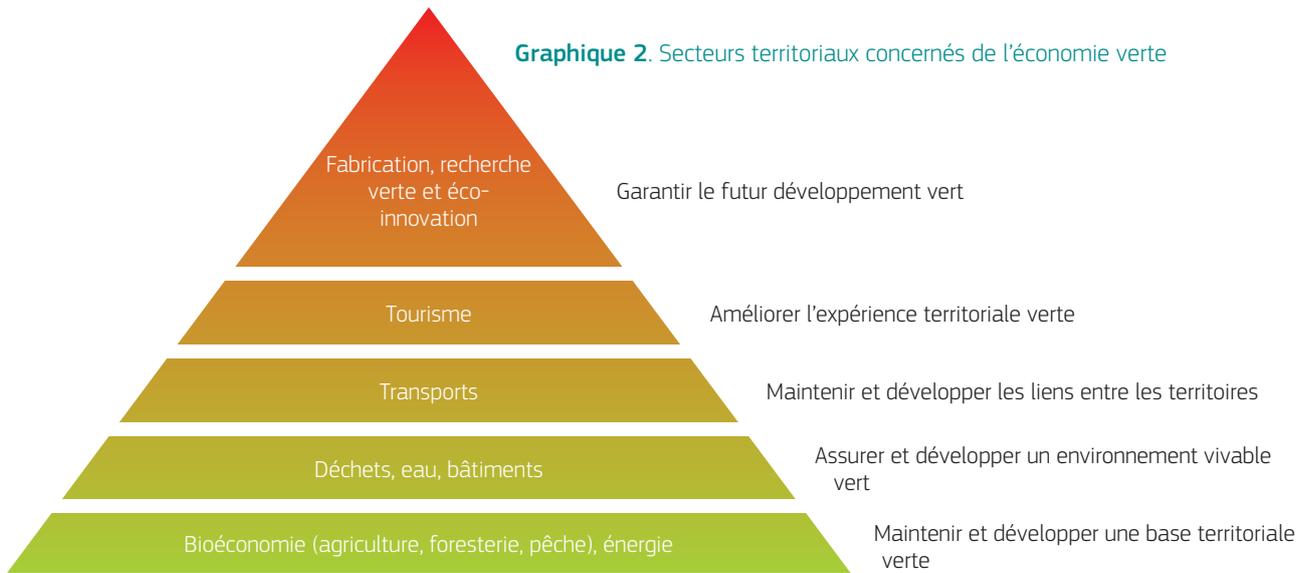
⁽³⁾ Tel que défini dans les dix priorités de Juncker: https://ec.europa.eu/priorities/index_fr

⁽⁴⁾ https://ec.europa.eu/commission/priorities/energy-union-and-climate_fr

⁽⁵⁾ https://ec.europa.eu/priorities/jobs-growth-and-investment/towards-circular-economy_fr

⁽⁶⁾ <http://ec.europa.eu/environment/action-programme>

Graphique 2. Secteurs territoriaux concernés de l'économie verte



Source: ESPON, «Understanding Green Economy», Evidence Brief 10, septembre 2014.

LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET L'ÉCONOMIE VERTE

Les programmes de développement rural peuvent être un important vecteur pour faciliter la transition vers une économie verte dans les zones rurales.

La conception et la mise en œuvre des PDR peuvent soutenir la transition vers l'économie verte de différentes manières, par exemple par le soutien des activités commerciales portant le label «vert» et par une aide à l'amélioration des performances environnementales des agriculteurs et des forestiers.

En pratique, la plupart des mesures des PDR peuvent être utilisées afin de promouvoir la grande variété d'avantages économiques, environnementaux et sociaux au cœur de l'économie verte. Ainsi les PDR, s'ils sont correctement mis en œuvre, peuvent s'avérer un instrument extrêmement polyvalent pour la promotion de la transition vers une économie verte.

Par exemple, les PDR peuvent encourager des mesures aux fins suivantes: utilisation efficace de l'eau et de l'énergie; offre et utilisation de sources d'énergie, de sous-produits, de déchets et de résidus renouvelables; réduction des émissions de gaz à effet de serre; et incitation à la conservation et la séquestration de carbone dans les zones rurales.

Les PDR peuvent être utilisés pour récompenser les agriculteurs et les forestiers pour leurs «services écosystémiques» et les

biens publics en découlant. Entre-temps, des mesures de diversification agricole et de soutien en faveur des entreprises peuvent également cibler, dans une mesure variable, les activités d'aide à la transition vers l'économie verte.

Les PDR peuvent offrir à leurs bénéficiaires potentiels non seulement un soutien financier, mais aussi une aide essentielle pour les aider à réaliser pourquoi les activités soutenant la transition vers une «économie verte» sont utiles et à comprendre l'impact potentiel sur leurs possibilités commerciales à long terme.

Les chapitres suivants abordent certains des domaines plus spécifiques auxquels les PDR pourraient contribuer, ainsi que des exemples de projets et d'approches coopératives fructueux. En conclusion, ils abordent la manière dont les PDR ont été programmés afin d'optimiser leur contribution à la transition vers l'économie verte et les points qui pourraient être améliorés.

Graphique 3. Activités de l'«économie verte» pouvant être encouragées par des PDR

Technologies vertes Gestion/réduction des déchets Gestion durable de l'eau Écotourisme Bâtiments, services et infrastructures durables Investissements dans le capital naturel (zones humides, forêts ou zones inondables, par exemple) Infrastructure verte et bleue fournissant des services écosystémiques Gestion durable des terrains agricoles et forestiers Adaptation au climat Efficacité énergétique dans la production Sources d'énergie renouvelable Valeur ajoutée (par exemple grâce à des certifications environnementales) Efficacité énergétique tout au long de la chaîne d'approvisionnement Marchés publics écologiques



© Pexels

2. Transition vers une économie à faibles émissions de carbone

L'Union européenne reconnaît que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone est indispensable pour la prospérité et la durabilité environnementale futures.

Contrairement à la plupart des autres secteurs, ceux qui utilisent des terres offrent la possibilité de générer un bilan carbone positif grâce à la séquestration et la conservation du carbone dans les sols et la biomasse.

L'amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources et la génération d'énergie renouvelable fournissent d'autres opportunités notables pour les zones rurales.

Les programmes de développement rural peuvent encourager les entreprises rurales à mettre en place des activités à faibles émissions de carbone par des mesures incluant le conseil et la formation (M1), le développement des exploitations agricoles (M6), le boisement et la gestion des forêts (M8 et M15) et le soutien à l'investissement (M4).

L'ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

LE CARBONE DANS L'ÉCONOMIE RURALE

RENFORCER LA CONTRIBUTION DES ÉCONOMIES RURALES

MODERNISATION RURALE ET EFFICACITÉ

ÉNERGIE RENOUVELABLE

L'ÉCONOMIE À FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

L'économie à faibles émissions de carbone se concentre sur le développement d'activités économiques émettant des taux minimes de gaz à effet de serre dans la biosphère.

Dans une économie à faibles émissions de carbone, les personnes et l'environnement prospèrent grâce à l'administration et la gestion du carbone, l'utilisation plus efficace des carburants, le stockage du carbone dans les sols et la biomasse, et l'utilisation de technologies sobres en carbone pour générer des produits, des services et de l'énergie.

Il est toutefois important de noter que l'expression «faibles émissions de carbone» fait référence à bien plus que le simple dioxyde de carbone (CO₂). Il englobe également la réduction de toutes les émissions de gaz à effet de serre, tels que les oxydes azotés et le méthane.

L'une des principales raisons pour mener à bien cette transition dans la société est le renforcement de la contribution de chacun à l'atténuation des changements climatiques, pour laquelle tous les secteurs ont un rôle à jouer.

les technologies existantes mais ne requerra pas de nouvelles percées technologiques. [Les technologies existantes telles que l'énergie solaire et éolienne, [la] bioénergie, [les] réseaux intelligents, [le] captage et [le] stockage du carbone, [l']habitat à faible consommation d'énergie ou ne consommant pas d'énergie [et les] villes intelligentes formeront la base de l'économie à faible intensité de carbone en 2050.

Des mesures devront être prises dans l'ensemble des principaux secteurs responsables des émissions en Europe (production d'électricité, industrie, transport, bâtiments, construction et agriculture), mais il existe des différences entre secteurs en termes de quantité de réduction attendue selon leur potentiel technologique et économique.



© Tim Hudson

La feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone de l'UE

En mars 2011, la Commission européenne a défini une feuille de route vers une économie à faible intensité de carbone, selon laquelle l'UE devrait réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 80 % d'ici à 2050 par rapport aux niveaux de 1990.

Les deux principes les plus importants reconnus par la feuille de route sont les suivants:

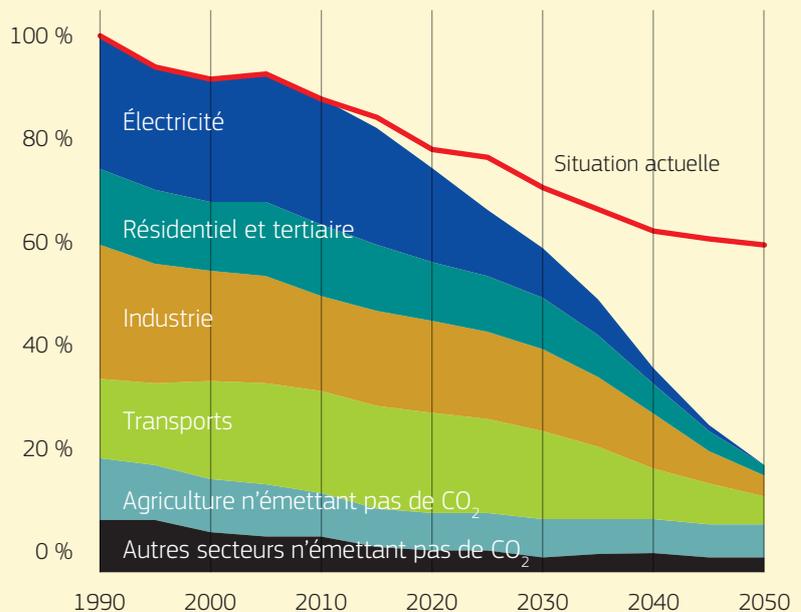
1. la transition vers une économie sobre en carbone est abordable et réalisable;
2. tous les secteurs doivent contribuer à atteindre les objectifs.

La feuille de route prévoit des étapes afin d'atteindre son objectif d'ici à 2050:

- réduction des émissions de 40 % d'ici à 2030,
- réduction des émissions de 60 % d'ici à 2040,
- réduction des émissions de 80 % d'ici à 2050.

Selon la Commission européenne, «[r]éduire les émissions de 80 % d'ici à 2050 nécessitera de nouvelles innovations dans

Graphique 4. Réduction possible de 80 % des émissions de gaz à effet de serre dans l'UE, par secteur



NB: 100 % = niveaux de 1990.

Source: Feuille de route de l'UE vers une économie à faible intensité de carbone à l'horizon 2050.

LE CARBONE DANS L'ÉCONOMIE RURALE

Le carbone est un élément essentiel de toute économie rurale, constituant le fondement de la production, des produits de base et de l'énergie.

Le carbone, sous forme de matière organique dans les sols, est à la base de la production agricole et sylvicole. Converti en biomasse, il crée des produits de base sous forme de denrées alimentaires, matériaux (le chanvre par exemple) et de fibre (y compris le bois et les roseaux). Il fournit également de l'énergie sous la forme des carburants utilisés pour l'exploitation des entreprises et des machines, et l'alimentation des foyers.

Cependant, cette dépendance vis-à-vis du carbone entraîne également des questions et des défis, par exemple comment maintenir et augmenter les stocks de carbone existants, comment l'utiliser de manière plus efficace et quelles en sont les conséquences.

Agriculture à faibles émissions de carbone

Par «émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole», on entend principalement les émissions de méthane (CH_4) dues à la digestion des ruminants et au fumier d'animaux stocké et les émissions d'oxyde nitreux (N_2O) dues aux engrais azotés minéraux et organiques.

De manière générale, l'agriculture représente le principal contributeur d'origine humaine aux émissions de gaz à effet de serre autres que le CO_2 , avec un total de 56 % des émissions en 2005. Dans l'Union européenne, cette contribution est largement inférieure (environ 10 %), avec toutefois des variations significatives selon les États membres (de 3 à 32 %).

Si l'on s'intéresse aux sources spécifiques d'émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole européen, les taux sont répartis entre les catégories suivantes:

- **sols agricoles (51 %)**: oxyde nitreux (N_2O) dans les sols, principalement attribuable aux engrais azotés minéraux et organiques;
- **fermentation entérique (31 %)**: méthane (CH_4) dû à la digestion des ruminants;
- **gestion du fumier (17 %)**: CH_4 et N_2O ;
- **riziculture (0,5 %)**: CH_4 ; et

- **incinération sur place de déchets agricoles (0,2 %)**: CH_4 .

Indépendamment de cela, la gestion des terres a d'autres effets sur le bilan carbone. D'un côté, l'utilisation de divers équipements et machines sur les exploitations agricoles génère d'autres émissions, particulièrement de CO_2 . De l'autre, certaines pratiques de gestion des terres peuvent libérer des quantités considérables de carbone stocké dans les sols, forêts et tourbières.

Par rapport aux autres secteurs, l'agriculture devrait déjà pouvoir considérablement réduire ses émissions d'ici à 2030. Toutefois, après cette date, les réductions possibles seront plus limitées. Dans le cas de l'agriculture, tout comme pour le transport, il est probable qu'une décarbonisation complète ne pourra pas être réalisée, même à plus long terme (voir le graphique 4).

Le niveau global des émissions du secteur agricole a déjà diminué depuis 1990, avec des réductions proportionnellement plus importantes pour les émissions de CO_2 que pour les autres. Cependant, le rythme de diminution a ralenti au cours de la dernière décennie, ce qui tend à suggérer que

Au moins 30 % du budget de chaque programme de développement rural doit être réservé à des mesures volontaires et ciblées, bénéfiques pour l'environnement et le changement climatique.

d'autres mesures doivent être mises en œuvre afin de maintenir la transition vers une économie à faibles émissions de carbone dans ce secteur, et dans les zones rurales en général.



MODERNISATION RURALE ET EFFICACITÉ

Grâce aux développements et améliorations technologiques, il est aujourd'hui possible de tirer davantage parti des ressources à notre disposition.

Les zones rurales sont confrontées à des défis particuliers, qui n'affectent pas d'autres secteurs de la société. Souvent hors réseau ou rencontrant des problèmes de connectivité, elles peuvent être davantage exposées aux fluctuations des prix et des marchés économiques.

Pendant des décennies, les combustibles fossiles étaient relativement bon marché. Les combustibles liquides étaient par exemple exonérés d'impôts dans certaines zones rurales. Cependant, cette tendance change peu à peu, et utiliser moins de combustible et augmenter l'efficacité des machines représentent une priorité croissante.

Dans ce contexte, la promotion d'activités sobres en carbone dans le cadre de la transition vers des économies rurales vertes revient souvent à tirer le meilleur parti des ressources disponibles dans une zone donnée. Être efficace, c'est obtenir plus avec moins de moyens.

De nombreuses pratiques et approches traditionnelles ont été développées au cours des décennies afin d'économiser du temps, de l'énergie et, finalement, de l'argent, en optimisant les ressources disponibles, que ce soit par l'utilisation de résidus, la manière de construire les bâtiments, voire la localisation des communautés rurales.

Rassembler et mettre à jour ces idées et ces méthodes grâce à des équipements et techniques plus modernes peut contribuer à insuffler une nouvelle vie à des pratiques traditionnelles, tout en améliorant leur efficacité et en utilisant moins d'énergie et de matériaux.

Le soutien des PDR, par des mesures de conseil et de formation (M1) ou de développement des exploitations agricoles (M6), peut renforcer les capacités nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Il se peut que les possibilités et avantages découlant d'une efficacité énergétique améliorée et des économies d'énergie ne soient pas immédiatement apparentes car les bâtiments traditionnels ou anciens peuvent être plus difficiles à isoler et coûteux à moderniser. Toutefois, une fois les

transformations effectuées, elles peuvent engendrer des économies et améliorer la qualité de vie à plus long terme.

À l'aide de nouvelles techniques et technologies, la gestion des déchets peut être mieux intégrée au cycle de production dans son ensemble. Par exemple, une utilisation plus efficace des engrais en les épandant uniquement sur les zones qui en ont réellement besoin permet d'économiser de l'énergie grise ainsi que de l'argent. De telles pratiques peuvent améliorer la rentabilité d'une exploitation, avec des coûts réduits et des empreintes carbone moindres (voir l'encadré page 14).

Une meilleure efficacité énergétique, sous toutes ses formes, devrait améliorer la durabilité des entreprises rurales, réduire les coûts, voire générer des revenus. Cependant, l'un des principaux bénéfices est la résilience accrue des zones rurales aux pressions externes, que ce soit le changement climatique, des phénomènes météorologiques plus extrêmes ou des fluctuations économiques.

La modernisation des économies rurales peut également revenir à changer la manière dont nous appréhendons les terres et les ressources disponibles. Au fil de l'évolution des marchés, il est de plus en plus difficile d'exploiter de manière rentable certaines zones agricoles ou sylvicoles.

La diversification des entreprises rurales en entreprises de loisirs, d'hébergement ou autres entreprises rurales vertes et sobres en carbone (soutenue par la mesure M6.4) ou l'offre d'une intégration améliorée des entreprises rurales (M16) peuvent contribuer à une économie verte à faibles émissions de carbone tout en procurant de nouvelles sources de revenus et en éliminant des pratiques inefficaces. La coopération entre les différents acteurs est extrêmement importante.





UN ÉLEVAGE LAITIER MODERNE ET EFFICACE DANS L'UTILISATION DES RESSOURCES (DÂMBOVIȚA, ROUMANIE)

Sur les 2 000 producteurs laitiers du département de Dâmbovița, seuls 7 sont considérés comme des agriculteurs modernes. En raison de la petite taille et de la nature de subsistance ou semi-subsistance des élevages, la gestion du fumier et les procédés de compostage sur place constituent un problème pour la région. Les émissions d'ammoniac polluent l'air des agglomérations proches.

Le projet, reconnaissant l'importance de l'intégration d'activités environnementales, économiques et sociales dans le cadre de l'économie verte, visait à résoudre divers problèmes connexes.

Un nouvel élevage laitier a été établi, avec des installations sur place pour la production de fromage et d'autres produits laitiers. En même temps, une unité d'énergie renouvelable sur site (biogaz) a été intégrée au développement de l'exploitation afin de traiter les déchets issus du processus de transformation des produits laitiers (fumier, lait rejeté, etc.) et de produire de l'énergie (environ 250 kilowatts) afin de contribuer à l'exploitation de l'élevage et de l'usine de transformation.

Les tâches physiques traditionnelles dans l'exploitation ont été réduites grâce à l'automatisation des processus de production, y compris la gestion du fumier et la distribution du fourrage. En contrepartie, d'autres emplois physiquement moins exigeants ont été créés pour le traitement du lait et l'exploitation des nouvelles installations. Cela a ouvert des perspectives d'emploi pour un plus vaste éventail de la population locale.

- **Durée du projet: 2011-2015**
- **Budget total: 5 100 000 euros**
- **Participation du Feader: 893 000 euros**
- **Cofinancement national/régional: 47 000 euros**
- **Autres sources: 4 160 000 euros (y compris le plan européen pour la relance économique)**

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Dans une économie à faibles émissions de carbone, l'un des principaux points de transition consiste à changer la manière dont nous générons de l'énergie.

Les zones et les activités rurales offrent des pistes intéressantes pour la production de diverses formes d'énergie renouvelable. Celles-ci peuvent réduire les coûts pour les entreprises rurales, améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources et servir des besoins sociétaux plus larges.

Les déchets et résidus issus de la production rurale fournissent des ressources de la biomasse qui peuvent être utilisées pour produire de l'énergie. Le bois obtenu grâce à la gestion du paysage peut être utilisé comme un moyen peu coûteux de produire du combustible pour les communautés locales (voir l'exemple de la Belgique) ou de générer de l'énergie.

Depuis longtemps, les effluents d'élevage ont été utilisés comme engrais. Cependant, même s'il s'agit d'un processus extrêmement «naturel», sans gestion prudente, leur utilisation peut rapidement entraîner l'accumulation de nutriments et présenter un problème pour les sols et l'eau. Obtenu et utilisé de manière plus efficace, le fumier peut également fournir une source de biogaz et générer des revenus supplémentaires. De nombreux déchets agricoles, tels que le lisier, le fumier ou les résidus des récoltes, peuvent tous être traités afin de

produire des combustibles et de l'énergie (voir l'exemple de la Roumanie).

Le soutien des PDR, sous forme par exemple d'investissements dans les ressources physiques (M4) ou de services de base et de rénovation rurale (M7), peut aider à concrétiser certaines de ces prestations.

L'intégration de technologies sobres en carbone dans les zones rurales peut également répondre à des besoins sociétaux plus larges. Les villes sont toujours plus peuplées et requièrent toujours plus d'énergie, de sorte que les zones rurales peuvent offrir l'espace nécessaire au développement d'une infrastructure d'énergie

renouvelable. On trouve au nombre des options à faible teneur en carbone les parcs éoliens ou les champs de panneaux photovoltaïques. Les PDR peuvent soutenir le développement de nouvelles infrastructures pour répondre à ces besoins (M7.2).

L'aspect important pour les zones rurales est que les ressources permettant la production d'énergie renouvelable à partir de déchets, de résidus ou d'infrastructures modernes varient largement à travers l'Union européenne. Certaines zones auront un potentiel supérieur pour l'énergie solaire, d'autres pour l'énergie éolienne, tandis que d'autres bénéficieront d'un surplus de biomasse forestière ou de déchets agricoles.



© Samenwerking voor agrarisch landschap (SVAL)

UTILISATION ÉNERGETIQUE DU BOIS RÉSIDUEL ISSU DE LA GESTION DU PAYSAGE EN FLANDRE

Un projet pilote, établi par l'association de coopération pour les paysages agricoles (Samenwerking voor agrarisch landschap, SVAL) en 2012, visait à améliorer la gestion des éléments du paysage dans la région par la mise en place d'un processus de collecte et de traitement du bois résiduel afin de générer de l'énergie, restaurant ainsi une pratique traditionnelle consistant à utiliser le bois afin de satisfaire à ce besoin.

Cela a été réalisé avec l'achat d'une déchiqueteuse de bois particulière permettant de broyer les types de bois produits dans la région. L'initiative visait à rapprocher la communauté rurale et lui conférer son autonomie en matière de combustible de chauffage. L'utilisation de systèmes de chauffage résidentiel basé sur la biomasse ligneuse peut entraîner d'importantes économies de carbone, à hauteur d'environ 8 tonnes de CO₂ par installation résidentielle par an (sur la base d'une estimation de 2 500 litres de fioul domestique par an). La biomasse restante est utilisée dans les usines locales exploitant l'énergie de la biomasse.

À présent que le bois résiduel produit une valeur ajoutée locale, les populations rurales sont incitées à participer à la gestion de leur paysage et à produire une source d'énergie plus durable et sobre en carbone. Cela se traduit également par des économies considérables et un approvisionnement en énergie plus sûr, moins dépendant des fluctuations des marchés économiques mondiaux.

www.sval.be

- **Durée du projet: 2012-2014**
- **Budget total: 69 850 euros**
- **Participation du Feeder: 13 620 euros**
- **Cofinancement national/régional: 15 080 euros (flamand) + 16 700 euros (provincial)**
- **Autres sources: 24 450 euros (fonds privés et sponsors)**



© Pexels

3. Agriculture et sylviculture durables

Une partie essentielle de la transition vers l'économie rurale verte consiste à s'assurer que les secteurs de production primaire agricole et sylvicole sont viables à long terme, sur les plans économique et environnemental.

Cela revient non seulement à encourager une adoption plus large des bonnes pratiques courantes, mais également à engager des mesures innovantes et créatives face aux défis rencontrés par les millions d'agriculteurs et de forestiers qui gèrent plus de 80 % des terres européennes.

Les programmes de développement rural peuvent participer au soutien des secteurs agricole et sylvicole lors la mise en place de ces changements parfois difficiles. Il est pour cela nécessaire de dégager une vision à plus long terme de ce que signifie réellement une production durable dans un monde dominé par des marchés mondiaux incertains, des régimes climatiques changeants et où la société attend des zones rurales qu'elles fournissent un large éventail de services environnementaux.

AJOUT D'UNE «VALEUR VERTE»

RÉALISATION DE LA VALEUR AJOUTÉE «VERTE»

UTILISATION EFFICACE ET DURABLE DE L'ESPACE RURAL

LE POTENTIEL DE L'AGROFORESTERIE MODERNE

GESTION DES TERRES AGRICOLES ET DES FORÊTS EN VUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

AJOUT D'UNE «VALEUR VERTE»

Ajouter une «valeur verte», c'est utiliser les bénéfices environnementaux générés par une exploitation agricole ou une forêt de manière à ajouter une valeur économique.

Les marchés des produits «verts», nouveaux ou en évolution, souvent concentrés sur une zone locale et des coûts de transport réduits, fournissent des occasions d'ajouter une «valeur verte».

Dans de nombreuses parties de l'Europe, on trouve aussi des produits agricoles locaux particuliers portant une appellation d'origine protégée (AOP) [presque 700 produits à ce jour ⁽¹⁾], notamment des viandes, fromages, vins, olives et noix].

Les produits biologiques sont désormais bien implantés, et leur demande dans l'Union européenne a plus que doublé dans la décennie suivant 2004 ⁽²⁾. En 2014, 10,3 millions d'hectares de terres agricoles (5,9 % de l'ensemble des terres agricoles) étaient biologiques, contre 5,6 millions d'hectares en 2002.

Les labels de qualité environnementale pour les produits agricoles qui bénéficieraient d'une majoration de prix sur le marché sont de plus en plus connus (voir

l'encadré). De récents exemples incluent le label Natura 2000 pour les produits provenant de zones protégées du réseau Natura 2000.

Dans le secteur forestier, la certification du Conseil de bonne gestion forestière (FSC) pour les produits du bois est la garantie de normes environnementales, sociales et économiques strictes tout au long de la chaîne d'approvisionnement, de la forêt à l'utilisateur final.

Nombre des nouvelles possibilités dépendent de l'action combinée de groupes d'agriculteurs ou de forestiers. Cela peut être des petits producteurs qui collaborent afin de créer une masse critique à des fins de transformation et de commercialisation, ou des propriétaires fonciers voisins qui, ensemble, fournissent des services environnementaux améliorés dans un bassin versant.

Les PDR peuvent être utilisés de diverses manières pour soutenir de telles actions collectives. En Angleterre, des financements

de facilitation sont mis à disposition au titre du «Countryside Stewardship», le régime de gestion agroenvironnementale et climatique, afin d'encourager la collaboration entre les agriculteurs, et des actions au niveau du paysage. Aux Pays-Bas, toutes les activités liées à l'agriculture, à l'environnement et au climat sont coordonnées par 40 coopératives, l'accent étant mis sur la biodiversité, en particulier pour inverser la tendance à la disparition des oiseaux des cultures.

En Allemagne, dans la région de Basse-Saxe/Brême, la mesure sur la coopération (M16) est utilisée pour financer la formation de coopératives rassemblant les agriculteurs, les autorités locales et des groupes de conservation de la nature, dans le but de mettre en œuvre des activités environnementales. Les activités peuvent être financées au titre de la mesure agroenvironnementale et climatique, de la mesure d'aide aux investissements non productifs ou des initiatives de conservation dans les zones Natura 2000.



AGNEAU À VALEUR AJOUTÉE VERTE EN ALLEMAGNE

Grâce à une initiative dans la région d'Altmuehltal, en Bavière, la production locale d'agneau et de produits en laine a enregistré une valeur ajoutée grâce à l'utilisation du cachet de qualité «Altmuehltal Lamm».

Afin de pouvoir bénéficier dudit cachet, les producteurs doivent justifier que plus de la moitié des terres utilisées par les éleveurs sont des zones d'intérêt pour la protection de la nature. De plus, ils sont tenus d'utiliser uniquement des compléments alimentaires de production locale, et de suivre des orientations en matière de bien-être des animaux et de densité de pâturage. Ils doivent aussi respecter l'interdiction d'utiliser des pesticides et engrais. Tous les participants au projet sont soumis au «programme d'assurance qualité Altmuehltal Lamm» et font l'objet de contrôles réguliers.

Cela crée une totale harmonie entre les objectifs de qualité et les objectifs environnementaux. Les animaux de pâturage garantissent que les habitats Natura 2000 protégés (maquis de genévrier sur les pelouses calcaires) ne sont pas envahis par des buissons ou des arbres. Les consommateurs apprécient que les animaux aient été élevés de manière extensive, dans le respect de l'environnement local.

La viande d'agneau et les autres produits de qualité supérieure sont vendus directement à des hôtels et bouchers locaux, garantissant ainsi un prix équitable pour les éleveurs.

www.altmuehltaler-lamm.de



© www.altmuehltaler-lamm.de

⁽¹⁾ Voir la base de données DOOR à la page: http://ec.europa.eu/agriculture/quality_fr

⁽²⁾ https://epthinktank.eu/2015/05/20/organic-food/eu_sales_growth/

RÉALISATION DE LA VALEUR AJOUTÉE «VERTE»

La réalisation de la valeur ajoutée «verte» nécessite et/ou mène souvent à de nouvelles formes de contacts et de relations entre les producteurs et les consommateurs.

Les marchés de producteurs et la vente directe à la ferme sont des manières bien connues de mettre en avant des références écologiques par la vente directe aux consommateurs. Dans certaines zones, les agriculteurs peuvent bénéficier d'autres possibilités d'approvisionnement des groupes de consommateurs sur une base régulière, par exemple les autorités locales fournissant les repas aux écoles, maisons de retraite et leurs propres bureaux administratifs.

On a constaté une augmentation des restaurants et hôtels ruraux qui soulignent désormais leurs références écologiques en utilisant des produits locaux de qualité. En Estonie, l'initiative et la marque déposée «Livivimaa Lihaveis» («Bœuf de Livonia») ont été développées pour valoriser les bovins de pâturage élevés dans différentes parties du pays. L'initiative a récemment donné lieu à une coopération avec 20 chefs renommés en Estonie, en Lituanie et en Suède afin qu'ils utilisent et vendent de la viande bovine de qualité supérieure dans leurs restaurants ⁽³⁾.

Le tourisme rural et forestier évolue également: plutôt que de simplement offrir des

logements, il tend maintenant à inciter les visiteurs à découvrir de plus près le travail quotidien des agriculteurs et des forestiers. Cela offre une formidable opportunité d'expliquer aux touristes d'où viennent leurs aliments et comment ils sont produits.

Dans les Carpates, en Roumanie, la communauté agricole locale organise chaque année un festival de la fenaison. Les visi-

teurs y séjournent pendant une semaine et aident à faucher le foin sur les alpages fleuris et escarpés.

L'exploitation Koskis, en Finlande, va encore plus loin sur cette voie et a fait de la biodiversité un aspect central de son activité (voir l'encadré ci-dessous).



© Koskis Gärd — Kosken kartano

LA BIODIVERSITÉ CRÉE DES OPPORTUNITÉS COMMERCIALES EN FINLANDE

L'exploitation Koskis, située dans le sud de la Finlande, appartient à la même famille depuis 1822. Les propriétaires actuels, Helena et Fredrik von Limburg Stirum, gèrent 200 hectares de terres agricoles pour la production de bœuf certifié biologique et environ 1 400 hectares de forêt où poussent principalement des sapins, des pins sylvestres et des bouleaux. Ils produisent et vendent également de la viande de pâturage («Luonnonlaidunliha») provenant de prairies traitées sans engrais artificiels.

Lorsqu'ils ont repris l'affaire en 2007, ils avaient une vision claire: améliorer la biodiversité afin de créer de nouvelles entreprises locales durables. Le gros du travail sur la biodiversité est à présent terminé. Ainsi, plus de 7 hectares de nouvelles zones humides ont été créés, 80 hectares de prairies semi-naturelles ont été réhabilités afin d'être utilisés comme pâturages et environ 90 hectares de forêt ont été transformés en zones de conservation de la nature fortement protégées dans le cadre du programme finlandais de biodiversité dans les forêts (METSU).

Pendant l'été, la famille propose maintenant trois nouvelles visites guidées à travers les prairies, parmi les vaches qui paissent. Au printemps, une journée portes ouvertes est organisée, lorsque le bétail quitte les installations d'hivernage pour rejoindre les pâturages. Cet événement est extrêmement populaire et attire à la ferme des centaines de visiteurs locaux, dont beaucoup achètent également sur place des produits à base de viande bovine.

Leur dernier projet est l'initiative «Adoptez une vache Koskis», qui permet aux personnes intéressées de suivre le quotidien d'un animal en particulier grâce à des visites planifiées, des courriels, des mises à jour Facebook et des vidéos. Les propriétaires de l'exploitation regorgent d'autres idées, notamment celle de développer un centre de conférences et de réunions sur site.

www.koskis.fi

UTILISATION EFFICACE ET DURABLE DE L'ESPACE RURAL

Une utilisation efficace et durable des zones rurales signifie protéger les sols et systèmes biologiques dont dépend la production.

Dans une perspective à court terme, l'efficacité peut se limiter à réduire les coûts de production tout en optimisant le rendement et les prix unitaires. Cela peut fonctionner pour un fabricant industriel, mais il ne s'agit ni d'une approche sensée ni d'une approche durable pour un système de production qui dépend non seulement de l'accès à la terre, mais également du sol lui-même et des cycles naturels du carbone, de l'azote et de l'eau.

Le sol est une ressource limitée facilement perdue à cause de l'érosion par le vent et les fortes pluies. Faire pousser la même culture année après année épuise les nutriments du sol et peut créer un réservoir inopportun de nuisibles et de maladies.

À court terme, ces problèmes peuvent être résolus et la production maintenue grâce à l'utilisation d'engrais minéraux ou de produits phytosanitaires. Toutefois, ceux-ci sont onéreux et une utilisation excessive peut entraîner la pollution de l'eau et nuire à la biodiversité des sols (micro-organismes, bactéries et champignons qui décomposent la matière organique du sol).

Augmenter la viabilité de l'agriculture et de la foresterie modernes dans l'Union européenne peut nécessiter des changements dans l'utilisation et la gestion des terres, tels que l'augmentation de la diversité des cultures et la modification du système de régénération, ce qui peut affecter des entreprises individuelles à court terme.

L'innovation et les nouvelles technologies peuvent aider, par exemple, à réduire les coûts de production au moyen d'une agriculture de précision. Cette dernière s'attache à évaluer les besoins des plantes grâce à l'étude du sol et à la surveillance de l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies à l'aide de systèmes de télédétection ou de drones, ce qui permet ainsi d'appliquer des produits agrochimiques exactement et uniquement là où cela est nécessaire à l'aide d'équipements guidés par GPS.

Le développement du système européen de navigation par recouvrement géostationnaire (EGNOS) ⁽⁴⁾ fournit des informations satellites détaillées aux agriculteurs.



© Pixels

Grâce à ce service, les agriculteurs disposent d'un moyen abordable de cibler les travaux dans leurs champs à un mètre

près, ce qui les aide à optimiser leur rendement tout en limitant leur impact sur l'environnement ⁽⁵⁾.

FOURNITURE DE SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

La fourniture directe de services environnementaux à partir des terres agricoles et des forêts constitue une nouvelle possibilité d'ajouter de la valeur verte.

Les forêts et les arbres plantés sur les terres agricoles dans les bassins versants et les plaines d'inondation peuvent aider à réduire les risques d'inondation pour les villes situées en aval. Planter des plates-bandes de fleurs sauvages produisant du nectar sur des terres arables peut aider à pallier la disparition des abeilles et autres insectes pollinisateurs importants. Il a été démontré qu'en montagne, la réhumidification de tourbières asséchées améliore la qualité de l'approvisionnement en eau à usage domestique.

À l'heure actuelle, dans l'Union européenne, de tels services environnementaux sont largement financés par des fonds publics, souvent à l'aide du soutien aux investissements environnementaux des PDR ou de contrats agroenvironnementaux et climatiques. Dans d'autres parties du monde, ces «paiements en contrepartie des services fournis pour l'écosystème» sont souvent financés par le secteur commercial, par exemple par des sociétés de distribution d'eau. Certaines sociétés de distribution d'eau européennes adoptent déjà cette approche, comme Volvic et Evian en France, ou United Utilities au Royaume-Uni.

⁽⁴⁾ www.gsa.europa.eu

⁽⁵⁾ https://www.egnos-portal.eu/sites/default/files/uploads/EGNOS_agriculture_brochure_0.pdf

LE POTENTIEL DE L'AGROFORESTERIE MODERNE

L'intégration de formations ligneuses aux systèmes de culture et/ou d'élevage peut offrir des avantages écologiques et économiques intéressants.

Une nouvelle tendance apparaît en Europe: l'adaptation pour le XXI^e siècle de la pratique traditionnelle d'intégrer délibérément des arbres et/ou des buissons aux systèmes de culture et/ou d'élevage aux fins d'en tirer des avantages écologiques et économiques.

L'agroforesterie fournit principalement deux systèmes de production sur la même terre, avec des arbres au-dessus ou le long de pâturages ou de cultures arables. Divers avantages peuvent découler du système choisi: augmentation de la productivité totale par hectare, de la qualité du sol, de la gestion de l'eau, du contrôle des nuisibles et des maladies, ainsi que de la vie sauvage.

De telles pratiques existent toujours sous leur forme traditionnelle en Espagne et au Portugal, où l'on trouve des millions d'hectares de *dehesa* et de *montado*, parfaitement adaptés aux sols et au climat sec locaux. Toutefois, de nouvelles formes émergent également.

Sur le flanc d'une colline à Westouter, en Flandre, un élevage biologique a établi un système agroforestier à trois niveaux sur ses pâtures⁽⁶⁾. Il a commencé par créer une série de fossés et de bermes (un espace nivelé ou une barrière élevée) le long des courbes de niveau. Les fossés ralentissent l'écoulement de l'eau et des nutriments, tandis que des arbres fruitiers haute-tige plantés sur la berme ancrent le sol et agissent comme une pompe à eau gratuite pour les cultures maraîchères et les arbustes fruitiers plantés entre eux.

Les résultats préliminaires du projet de recherche «AGFORWARD» de l'Union européenne ont recensé plus de 10 millions d'hectares d'agroforesterie existants en Europe, qu'il s'agisse de systèmes nouveaux ou traditionnels⁽⁷⁾. Cette superficie est susceptible d'augmenter en conséquence du soutien du PDR pour les nouveaux systèmes agroforestiers.

Tableau 1. Systèmes agroforestiers en Europe

Système	Pays	Superficie (ha)	
Système agroforestier de chênes en Méditerranée	<i>Dehesa</i> (Espagne)	3 606 151	
	<i>Montado</i> (Portugal)	1 059 000	
	Régions boisées pâturées, chênes et autres systèmes agroforestiers sur des terres agricoles (Grèce)	1 895 583	
	Chêne pyrénéen (Espagne et Portugal)	122 000	
	Régions pâturées boisées de chênes (Italie)	279 263	
	Sous-total	6 961 997	
Autres pâturages boisés et prairies	Mélèze commun (Italie)	102 319	
	Lövångar, bocage (Suède)	100 000	
	Autres parcs, zones forestières, pâturages boisés, Hudewald, Haka et metsälaidun (Royaume-Uni, Allemagne, Autriche, Suisse, Hongrie, Finlande)	200 320	
	Sous-total	402 639	
Élevage de rennes	Finlande, Suède, Norvège	41 400 000	
Haies et arbres dispersés	France, certaines zones au Royaume-Uni et en Belgique	472 074	
Agroforesterie ... avec des arbres fruitiers	Allemagne, Suisse, Autriche, Roumanie, Croatie, République tchèque, France, Royaume-Uni, Danemark, Italie, Grèce, Pologne, Portugal	1 226 867	
	... avec des oliviers	Portugal, Grèce, France, Italie, Espagne	538 865
	... avec des pins	Italie, Portugal	535 842
	... avec des vignes	Italie, Espagne, Portugal	275 635
	... avec des châtaigniers	Portugal, France, Italie, Grèce, Hongrie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suisse	111 083
	... avec des caroubiers	Italie, Portugal, Espagne, Grèce	92 200
	Sous-total	2 780 492	
	Brise-vent	Hongrie	16 415
Culture en bandes	France	6 300	
Arbres et bétail	Pays-Bas	3 000	
Total		52 042 917	
Total (sauf élevage de rennes)		10 642 917	

Source: Stratification préliminaire et quantification de l'agroforesterie en Europe. Agforward.

GESTION DES TERRES AGRICOLES ET DES FORÊTS EN VUE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les secteurs agricole et forestier devront jouer un rôle unique dans la réalisation des objectifs de l'Union européenne en matière de changement climatique.

Les propositions de la Commission européenne sur la comptabilité future de l'Union européenne pour l'UTCATF soulignent le rôle toujours plus grand de l'agriculture et de la foresterie afin de réaliser les objectifs climatiques de l'UE.

La contribution des terres agricoles à l'atténuation du changement climatique par la **réduction des émissions de gaz à effet de serre** est un sujet largement débattu, particulièrement dans le contexte des émissions de méthane générées par les systèmes d'élevage de ruminants et des émissions d'oxydes azotés dues aux sols et aux fumiers.

Les mesures au niveau des exploitations visant à la réduction des émissions peuvent également améliorer l'efficacité des entreprises en réduisant les coûts de production, bien qu'elles puissent nécessiter un investissement initial (dont une partie peut être prise en charge au moyen des PDR). Par exemple, l'utilisation de techniques de labour limité, l'application précise d'engrais et le recyclage des résidus de culture et des déchets d'animaux par le compostage ou la digestion anaérobie sont des mesures qui peuvent être à la fois bénéfiques pour les entreprises agricoles et pour l'atténuation du changement climatique.

Les secteurs agricole et forestier ont également un rôle unique à jouer dans la **augmentation de l'absorption des gaz à effet de serre dans l'atmosphère** par la séquestration du carbone dans les sols et la végétation, ainsi que par le maintien d'importantes réserves de carbone, par exemple dans les tourbières.

Les mesures telles que la conversion en prairies des sols arables riches en tourbe afin de stopper la perte en carbone (par l'oxydation) et d'améliorer la séquestration de carbone sont intéressantes, mais peuvent être difficiles à mettre en œuvre.

Un autre élément moins souvent évoqué, mais tout aussi bien compris par les personnes qui en font l'expérience, est l'effet que le changement climatique a déjà sur les terres agricoles et forêts européennes. Il est urgent d'agir pour, dès à présent, **adapter les systèmes de production**

afin de les rendre résistants aux effets actuels et futurs du changement climatique.

L'adaptation aux effets du changement climatique prendra différentes formes dans les exploitations agricoles à travers l'Europe: celles situées au nord bénéficieront d'une période de végétation plus longue et de la possibilité de diversifier les cultures dans un climat plus chaud, même si à certains endroits cela s'accompagnera de risques accrus de dommages causés par les crues et les intempéries. Plus au sud, la conservation et la réutilisation de l'eau seront une priorité pour les agriculteurs, particulièrement ceux dépendant de systèmes d'irrigation, par exemple dans la production de fruits et de légumes.

La question de l'adaptation au changement climatique est particulièrement urgente pour les forêts, où le cycle de production peut atteindre soixante ans ou plus. On s'attend à ce que les changements de températures et de précipitations augmentent les risques d'incendies de forêt, de dommages causés par les intempéries et de propagation d'espèces nuisibles.

Dans le domaine de la foresterie, les mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation sont plus étroitement liées, simplement car l'effet d'atténuation des forêts en termes de séquestration du carbone dans les arbres et le sol dépend de la survie à long terme des forêts. Le feu, tout particulièrement, est préjudiciable, car il émet du dioxyde de carbone tout en détruisant la forêt.

Améliorer la résilience des forêts en Europe au changement climatique requiert une combinaison plus variée d'espèces d'arbres et de types de gestion dans les forêts individuelles, par exemple des coupes plus petites et des arbres de différents âges sur le même peuplement. Les mesures des PDR applicables aux forêts peuvent être utilisées pour encourager de tels changements.

En Écosse, l'augmentation de la production ligneuse donne la possibilité d'utiliser le financement du PDR afin de soutenir un plan de gestion forestière moderne visant à créer des forêts diversifiées et bien structurées, la diversification des espèces pouvant être atteinte grâce à la replantation de feuillus indigènes sur une aire beaucoup plus vaste.

Augmenter la diversité génétique dans les cultures agricoles et les arbres forestiers constitue une autre mesure d'adaptation importante susceptible d'aider à résoudre les problèmes relatifs aux nuisibles, maladies et conditions météorologiques changeantes.

L'ensemble de ces mesures représente une partie importante de la transition vers une contribution plus verte des secteurs exploitant les ressources terrestres aux économies des zones rurales.





4. Projets d'économie verte: état des lieux

© Pexels

On trouve à travers l'Union européenne de nombreux exemples pratiques d'activités qui embrassent les principes de l'économie verte dans les zones rurales. Le groupe thématique du REDR «Promouvoir la transition vers l'économie verte» a recensé plus de 40 projets de ce type, dont plusieurs sont soutenus par les programmes de développement rural.

Les experts du groupe ont étudié ces exemples afin de dégager les expériences communes sur les projets d'économie verte et les étapes nécessaires pour les mettre en œuvre. Ils ont ensuite recensé les défis à relever et les clés du succès.

La promotion des bons projets peut consister à renforcer des bonnes pratiques existantes ou à instaurer plus de changements fondamentaux dans le mode de fonctionnement des économies rurales. Lorsque ces changements sont effectués, il est important d'obtenir du soutien tout au long du processus et de laisser aux particuliers comme aux entreprises le temps suffisant pour s'adapter. Les PDR peuvent fournir un appui indispensable à de tels processus et activités.

QU'EST-CE QU'UN PROJET D'ÉCONOMIE VERTE RÉUSSI?

QUELLES SONT LES ÉTAPES INDISPENSABLES AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'ÉCONOMIE VERTE?

SURMONTER LES OBSTACLES COURANTS

LES FACTEURS DE SUCCÈS DES INITIATIVES D'ÉCONOMIE VERTE

QU'EST-CE QU'UN PROJET D'ÉCONOMIE VERTE RÉUSSI?

Le groupe thématique du REDR a recensé plusieurs caractéristiques essentielles de projets réussis encourageant la transition vers l'économie verte.



Répondre à la demande

Ces projets sont induits par la demande, ils comblent les lacunes du marché, répondent aux inquiétudes sociales ou tirent parti d'opportunités économiques.



Cibler des objectifs environnementaux

Ils ont des objectifs environnementaux clairs, tangibles et économiquement viables.



Équilibrer les objectifs économiques et sociaux

Ils adoptent une approche systémique, incluant les avantages économiques et sociaux pouvant être atteints.



Innover

Ils portent sur de nouveaux produits, services, technologies et modèles commerciaux, et/ou proposent des adaptations ou combinaisons intelligentes d'anciens.



Associer de multiples acteurs

Ils intéressent et motivent les acteurs clés de toutes les sphères pertinentes (publique, privée et communautaire), de la production à la consommation.



Tirer parti du soutien public et privé

Ils étudient différentes sources de financement et cherchent à éviter de dépendre de subventions.



Évoluer

Les projets grandissent, évoluent et s'adaptent aux environnements en mutation et à leurs propres réussites et échecs.



Permettre un apprentissage futur

Les objectifs environnementaux, économiques et sociaux sont clairement établis et contrôlés, permettant un apprentissage basé sur les résultats pour l'avenir.



Communiquer les résultats

Les porteurs du projet communiquent leurs réussites et leurs réalisations, afin d'encourager les autres.



Changer les mentalités

Ces projets démontrent qu'il n'est nul besoin de conflit entre les objectifs économiques, environnementaux et sociaux.

QUELLES SONT LES ÉTAPES INDISPENSABLES AU DÉVELOPPEMENT DE PROJETS D'ÉCONOMIE VERTE?

Le groupe thématique du REDR a recensé les principales étapes à suivre afin de développer des projets d'économie verte, de l'idée initiale à l'intensification des bonnes pratiques.

Recherche d'idées

1. Évaluez toutes les possibilités dans votre domaine ou votre zone. Quels besoins environnementaux ne sont pas satisfaits? Existe-t-il des manières de les transformer en activités viables dans le temps? Quels sont les obstacles? Y a-t-il des exemples inspirants de dépassement de ces obstacles ailleurs?

2. Définissez des objectifs réalistes et circonscrits dans le temps dans les trois domaines d'un projet vert: i) environnement, ii) économie, et iii) société. Couvrir les coûts peut prendre plus de temps que vous ne le pensiez, mais des modèles commerciaux et financiers intelligents existants peuvent contribuer à accélérer ce processus.

3. Accédez à des informations utiles et recherchez les conseils de spécialistes, mais également de personnes qui ont vécu des expériences similaires. À partir de là, développez un plan d'action solide.

4. Prévoyez les effets environnementaux, économiques et sociaux du projet. Prouver quels sont les avantages du projet est indispensable pour attirer des financements publics ou privés, ainsi que le soutien de partenaires, fournisseurs, distributeurs et clients potentiels.

5. Testez l'idée comme un prototype ou à très petite échelle afin d'examiner les hypothèses environnementales et économiques.

6. Évaluez diverses sources de financement (privé, public, communautaire), en tenant compte des conditions et de la flexibilité de chacune.

7. Instaurez un climat de confiance avec les parties prenantes, qu'il s'agisse d'investisseurs, de fournisseurs, d'autorités publiques, de partenaires ou de clients. Pour cela, privilégiez les contacts personnels et respectez scrupuleusement les accords oraux et écrits.

8. Planifiez les étapes requises tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Tout ne peut pas être réalisé dans chaque projet, mais il est important de tester le marché et de savoir que des ressources et des capacités techniques et logistiques sont disponibles pour y arriver.

9. Assurez la promotion du projet. De bons exemples peuvent attirer l'attention et recueillir du soutien en un clin d'œil. Les contacts personnels sont indispensables, mais utilisez tous les canaux à votre disposition.

Projet pilote et production à petite échelle

10. Développez-vous. Il existe de nombreuses manières d'accéder à la logistique, à la technologie, aux finances et aux compétences nécessaires pour atteindre un public plus large, ce qui inclue diverses formes de coopération et de collaboration.

Révision et expansion

SURMONTER LES OBSTACLES COURANTS

Le groupe thématique du REDR a recensé certains des principaux obstacles à la mise en œuvre de projets d'économie verte réussis ainsi que les mesures permettant de les surmonter.

CONFIANCE

– Faire le premier pas et maintenir la dynamique d'un nouveau projet, ou simplement perpétuer une pratique ou approche traditionnelle, demande de la confiance. Le faire seul peut être difficile, et les risques peuvent sembler insurmontables.

+ Partager les risques via la **coopération** avec d'autres parties prenantes et bénéficier du **soutien d'administrations** et de l'engagement des bailleurs de fonds ont aidé à résoudre les problèmes de confiance dans de nombreux exemples d'économie verte étudiés.

INCONNU

– Développer de nouvelles idées, processus ou mesures peut être incertain. Parfois, la mise en œuvre d'une initiative est plus longue que prévu, et cette initiative peut changer en raison de variations saisonnières, de développements de politiques ou de priorités de financement.

+ S'assurer d'un **soutien administratif, financier et d'experts suffisant**, tant au début que tout au long de la mise en œuvre de l'initiative, est important afin que celle-ci dépasse la phase de déploiement. Parfois, il suffit simplement de s'assurer que l'initiative dispose de suffisamment de temps pour se développer.

TEMPS

– Les nouvelles initiatives d'économie verte nécessitent souvent des périodes de mise en place plus longues que les périodes de programmation de sept ans et que les cadres de présentation existants au titre des PDR.

+ Une nouvelle approche peut être développée **par étapes** afin de respecter les différentes périodes de présentation et de financement des instruments de soutien utilisés.

FINANCEMENT

– Trouver des soutiens financiers pour développer une nouvelle idée ou maintenir une approche chancelante représente toujours un défi. La nécessité de sécuriser des cofinancements, particulièrement pour les approches novatrices, peut rendre les investisseurs frileux et peu enclins à assumer les risques. Les coûts d'investissement initiaux peuvent être élevés, notamment si une nouvelle infrastructure est nécessaire. Lorsqu'un soutien financier est disponible, il s'accompagne généralement de diverses règles qui peuvent sembler restrictives ou peu adaptées à une nouvelle idée.

+ Générer des **subventions ou des financements participatifs** permet de constituer un capital plus flexible que ce qui peut être proposé par une banque ou une source plus traditionnelle. Lorsque cela est possible, un **financement propre** est utilisé, au moins dans les phases initiales, afin de démontrer le concept et d'établir un climat de confiance avec les autres investisseurs. Bien sûr, ces approches ne sont pas possibles ou souhaitables pour tout le monde, et d'autres ont utilisé, avec succès, des **prêts de développement**, conçus pour des projets moins sûrs.

SOUTIEN

– Les outils (conseils, informations ou investissements) conçus pour aider à encourager le développement de nouvelles initiatives, ou maintenir des activités existantes, sont pratiquement toujours génériques ou peuvent être limités à des types spécifiques d'activités ou de secteurs. Les éléments soutenus ou non par un instrument particulier peuvent constituer un obstacle au développement d'une nouvelle initiative, particulièrement lorsque celle-ci est intersectorielle ou concerne des activités novatrices.

+ Disposer d'une plus **vaste gamme de financements**, d'outils de soutien, de conseils et d'informations peut garantir la flexibilité et la portée nécessaires pour couvrir différents aspects des nouvelles initiatives au fur et à mesure de leur développement.

LES FACTEURS DE SUCCÈS DES INITIATIVES D'ÉCONOMIE VERTE

Le groupe thématique du REDR a recensé les principaux facteurs de succès qui déterminent la qualité des projets encourageant la transition vers des économies rurales vertes.

En pratique, le développement d'économies rurales vertes signifie à la fois conserver les meilleures pratiques existantes et développer de nouvelles idées et opportunités.

Les projets et initiatives couronnés de succès partagent souvent des caractéristiques communes, telles que la coopération entre différents acteurs; une personne dotée de la vision, la volonté et l'enthousiasme nécessaires pour les mener à terme; et l'expérience tirée d'autres exemples grâce à une bonne communication et au partage des connaissances.

Promoteurs: le facteur de succès le plus courant de toute initiative d'économie verte est le promoteur du projet. Qu'il s'agisse d'une personne ou d'un groupe de personnes, c'est leur engagement et leur volonté qui font vivre le projet, persuadent les autres parties prenantes qu'il est viable et méritent leur soutien, et mènent l'initiative vers le succès.

Synergies: la combinaison d'objectifs environnementaux, économiques et sociaux se trouve au cœur de l'économie verte. Créer des synergies entre ces objectifs a aidé les initiatives à se développer de manière cohérente, en équilibrant le besoin de générer des revenus et des emplois tout en respectant l'environnement et les ressources utilisées. Ces initiatives ont ainsi pu rassembler un plus grand nombre d'acteurs et devenir plus durables et résilientes sur le plus long terme.

Coopération: la résilience d'une initiative se voit renforcée lorsque différents acteurs collaborent, lorsque tout le monde a un intérêt partagé dans la réussite du projet et lorsque des personnes issues de différentes régions, de différentes origines et de différents secteurs apportent toutes des idées et expériences à la fois nouvelles et différentes.

Partage et communication: le partage des expériences, connaissances et bonnes pratiques est indispensable, non seulement entre les acteurs concernés par une même initiative, mais également entre ceux qui cherchent à développer une approche similaire ailleurs, ou même une nouvelle idée entièrement différente. La communication au cours du projet est essentielle pour s'assurer que les objectifs sont clairs, expliquer comment les bénéfices seront partagés et fournir soutien et conseils à ceux qui en ont besoin. Communiquer les réussites du projet, ainsi que ce qui n'a pas fonctionné et la manière dont les obstacles ont pu être surmontés, est également extrêmement utile.

Soutien et conseils: les conseils et le soutien peuvent adopter de nombreuses formes, et la forme appropriée dépendra de l'initiative développée. Le soutien financier est souvent le premier élément à considérer lors de l'élaboration d'une nouvelle initiative ou du maintien d'une initiative existante. Toutefois, le soutien technique et opérationnel, qui comble les lacunes ou aide à interpréter les règles et règlements, peut s'avérer tout aussi important. Parfois, c'est un soutien moral qui est nécessaire, savoir qu'il existe d'autres personnes avec un intérêt partagé et qui sont désireuses de collaborer.

Experts: les nouvelles initiatives requièrent parfois les compétences de spécialistes, par exemple pour la conception de nouvelles installations ou la création d'un réseau de fournisseurs et de producteurs. Profiter des conseils et de l'expérience d'experts peut jouer un rôle essentiel, particulièrement au cours des phases de conception et de développement.

Ressources et compétences existantes: de nombreux projets d'économie verte réussis se sont concentrés sur l'utilisation

et l'amélioration des compétences et ressources disponibles, en développant des initiatives qui utilisent et font la promotion du capital naturel et humain, de manière durable. Par l'optimisation des forces, compétences et capacités existantes, une initiative peut devenir plus résiliente sur le long terme.

Espace et temps: concrétiser une idée demande du temps, nécessite de trouver des synergies, d'établir une coopération entre les acteurs et d'obtenir du soutien et de l'expertise. Il est donc essentiel de disposer du cadre nécessaire pour développer une idée et du temps suffisant pour essayer différentes approches, les adapter et les faire progresser. Il est tout particulièrement important de posséder une certaine flexibilité dans la manière dont le soutien financier est conçu et fourni, car bien souvent des rapports sur les progrès sont requis afin d'obtenir des engagements définitifs.

Flexibilité: le développement d'une idée n'est pas toujours un processus linéaire. Parfois, les idées changent et les leçons tirées des phases initiales peuvent modifier l'idée originale. Même si l'idée reste bonne, l'environnement politique, social, technique ou économique peut tout changer autour d'elle. Il est donc important de garder une marge de flexibilité pour une adaptation et un développement constant (afin de répondre à de nouvelles priorités, etc.).

Conclusion: la prise en compte de ces facteurs clés peut contribuer à la réalisation pratique d'initiatives d'économie rurale verte réussies.



5. Coopération: améliorer les résultats, ensemble

© Union européenne

La coopération présente un fort potentiel de soutien de la transition vers l'économie verte, notamment en raison de la nécessité d'équilibrer des intérêts et objectifs divers. Il est possible de résoudre tout conflit potentiel ou perçu entre différents secteurs d'activité en rassemblant les parties prenantes autour d'une cause commune.

Dans les zones rurales, une utilisation efficace de la mesure «Coopération» peut s'avérer un moteur majeur de la transition vers des économies plus durables et plus vertes, aidant ainsi des individus à obtenir davantage en travaillant ensemble et, grâce à ces activités collaboratives, à développer un plus grand sens de la communauté et sentiment d'identité.

Une coopération fructueuse peut être établie dans différents secteurs, entre des chercheurs, des sociétés privées et des autorités locales, tout comme au niveau du paysage, en rassemblant des intérêts sociaux, économiques et environnementaux pour le bénéfice de tous. Les clusters verts et les pôles verts dans des communautés rurales peuvent faciliter une telle coopération.

APPROCHES BASÉES SUR LA COOPÉRATION

GESTION DES TERRES AU NIVEAU DU PAYSAGE

CLUSTERS ET PÔLES VERTS

APPROCHES BASÉES SUR LA COOPÉRATION

La coopération peut être un important moteur de la transition vers des économies rurales plus vertes.

Les initiatives en faveur d'une économie rurale verte opèrent à diverses échelles. Certaines peuvent être de portée limitée, par exemple un producteur qui commercialise seul ses produits au niveau local, tandis que d'autres peuvent s'étendre sur plusieurs régions, voire plusieurs pays.

La coopération est particulièrement importante pour la transition vers l'économie verte lorsque les activités promues nécessitent d'établir des liens entre différents secteurs d'activité et sources de revenus, ou lorsque le problème traité dépasse les frontières.

Réunir les connaissances et les ressources de personnes et de secteurs divers et variés peut apporter de réels avantages, par exemple la possibilité de développer et d'accéder à de nouveaux marchés, générer des bonnes pratiques environnementales largement respectées ainsi qu'accroître le pouvoir de négociation des communautés rurales, qui peuvent ainsi prendre le contrôle de leurs initiatives.

Diverses formes de coopération peuvent aider les économies rurales à opérer de manière plus verte et durable: coopératives officielles travaillant ensemble, groupes d'individus plus informels travaillant à

un objectif commun, différents secteurs collaborant ou des clusters spécifiques, par exemple.

Des acteurs du même secteur peuvent se rassembler pour résoudre un problème spécifique impossible à résoudre via des actions individuelles. Ainsi, par exemple, un soutien de presque 2 millions d'euros du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) a été utilisé à Otterstadt/Waldsee (Rhin supérieur) pour le renforcement d'une digue afin d'améliorer la protection contre les crues.

Des représentants de différents secteurs peuvent également se réunir s'il y a une possibilité de développer de nouvelles chaînes d'approvisionnement et de production, où le produit d'un producteur (par exemple du pain) est utilisé par un autre producteur (par exemple un café) dans le cadre de son activité. La Finlande propose un exemple intéressant d'une telle approche à Palopouro, où différentes entreprises rurales et sources de financement ont été incluses (voir l'encadré page 32).

La coopération a suscité un regain d'attention grâce à la mesure M16 des PDR 2014-2020⁽¹⁾ qui se concentre en particulier sur la création de clusters et de réseaux ainsi que sur l'établissement de groupes

opérationnels dans le cadre du réseau de partenariat européen d'innovation agricole (PEI-AGRI)⁽²⁾. Des possibilités particulières permettent d'établir des approches de coopération entre divers acteurs ruraux et de les combiner avec d'autres mesures des PDR, telles que la mesure agroenvironnementale et climatique, afin de créer une valeur ajoutée.

Lors d'un atelier du REDR organisé en juin 2016, les possibilités offertes par les sous-mesures «Coopération» ont été étudiées, notamment la manière d'aborder les différents objectifs, les lignes directrices de la mesure et des exemples concrets de leur utilisation pratique par les PDR⁽³⁾.



© OLCAS.

COOPÉRATION POUR LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR DE L'HUILE D'OLIVE EN ITALIE

Un moulin à huile d'olive privé a utilisé le soutien du PDR afin de développer un projet de recherche basé sur la coopération «IVO» pour tester un prototype de filtrage plus vert pour la production d'huile d'olive. Le projet a établi une collaboration entre l'université de Florence, la chambre de commerce régionale de Toscane et des entreprises de machinerie, entre autres.

Le nouveau système de filtrage a été installé dans le moulin et testé sur une période de deux ans. Tous les membres du partenariat ont été impliqués dans l'évaluation du nouveau prototype par rapport aux systèmes de filtrage traditionnels, pour quatre types différents d'huile d'olive.

Les tests ont démontré que les nouveaux filtres en acier peuvent être utilisés deux fois plus longtemps que les filtres traditionnels, réduisant ainsi l'impact sur l'environnement et les coûts. Les filtres ont également diminué le volume d'huile d'olive perdu au cours du processus de filtrage. Enfin,

l'analyse des échantillons d'huile a révélé que les normes de qualité étaient respectées plus longtemps et que l'oxydation était évitée. Tous ces aspects peuvent soutenir la transition vers l'économie verte, en réduisant les pertes tout en augmentant les bénéfices.

Le projet s'inscrivait dans le cadre d'une expérience plus large de collaboration entre les partenaires. Ceux-ci ont ainsi découvert que l'exploitation d'intérêts communs et des liens bien établis constituent un facteur essentiel pour une coopération réussie.

www.oliolcastoscana.it

- **Budget total: 167 000 euros**
- **Feader: 66 000 euros**
- **National/régional: 85 000 euros**
- **Privé: 16 000 euros**

(1) Au titre de l'article 35 du règlement (UE) n° 1305/2013 relatif au soutien au développement rural par le Feader.

(2) www.eip-agri.eu

(3) http://enrd.ec.europa.eu/news-events/events/enrd-workshop-measure-16-cooperation_fr

GESTION DES TERRES AU NIVEAU DU PAYSAGE

Gérer les terres à l'échelle du paysage peut s'avérer plus efficace pour relever les défis transfrontaliers.

Les zones rurales sont souvent caractérisées par leurs paysages, qu'il s'agisse des sommets majestueux des Alpes, des grandes plaines hongroises ou des paysages sylvo-pastoraux de *montado* et *dehesa* typiques du sud du Portugal et de l'Espagne. Ceux-ci peuvent constituer une base importante pour les économies rurales vertes, inspirant la commercialisation de produits régionaux et locaux, ainsi que des activités touristiques.

Des problèmes tels que l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, les inondations, la protection de la vie sauvage et la pollution nécessitent une action de la part de nombreuses personnes, à différentes échelles spatiales. Si la coopération n'est pas une condition indispensable pour une gestion efficace, elle peut cependant multiplier les chances de succès.

Afin d'appréhender ce défi simplement, imaginons une rivière, qui naît en altitude dans une montagne à la tête du bassin versant, traverse une forêt sur les pentes de la montagne, avant de s'élargir dans les plaines agricoles. Les personnes qui possèdent et gèrent les terres le long des berges de la rivière ont un impact sur les autres zones en amont (où la protection contre les crues peut entraîner un reflux des eaux) ou en aval (où la pollution se déverse). Une coopération plus large au niveau du bassin versant peut garantir des réponses plus ciblées et cohérentes afin de préserver la qualité de l'eau et sa disponibilité.

Ce même principe de gestion transfrontalière s'applique également à tous les types de gestion de l'habitat et des espèces où l'échelle est un facteur crucial. Les espèces extrêmement mobiles qui vivent ou migrent sur de grands espaces, telles que les oiseaux, nécessitent une gestion à différents points du paysage, car la responsabilité des zones de reproduction et de nidification, par exemple, peut incomber à différents gestionnaires de l'occupation du sol (voir l'encadré ci-contre).

Les espèces qui effectuent des migrations plus courtes peuvent elles aussi bénéficier d'une approche collective, par l'introduction d'éléments du paysage, tels que des haies

vives, afin d'augmenter la connectivité des habitats au sein des paysages et de permettre aux espèces animales sauvages de se déplacer. Une approche collective pour l'entretien de zones productives peut également être profitable.

Protéger les paysages ruraux caractéristiques peut également offrir des opportunités commerciales dans le cadre de l'économie verte, où elles sont utilisées pour la promotion d'activités économiques durables, telles que le tourisme vert ou l'ajout de valeur aux produits (voir également la section 3). Ici, les approches collectives peuvent ajouter de la valeur, par exemple par la création d'un réseau d'individus ou d'entreprises (restaurants, structures d'hébergement, agences de voyage et guides) qui assure la promotion du paysage et son appréciation à travers les produits et services qu'il fournit.

En Belgique, des activités promotionnelles coordonnées de ce type ont été développées sur des sites internet assurant la promotion des paysages forestiers en Belgique, dont ceux de la Semois et de la Houille et les forêts de Chimay, d'Ardenne, d'Anlier, de Saint-Hubert (voir l'encadré page 30).



© Natural England/Julian Dowse

THORNEY FARMLAND BIRD FRIENDLY ZONE (TFBFZ), ROYAUME-UNI

La zone TFBFZ a été établie dans le cadre de la «RSPB Fens Futurescape», une initiative beaucoup plus large qui vise à augmenter les populations d'oiseaux des terres agricoles dans la région de Fens, dans l'est de l'Angleterre. Ce projet a rassemblé un groupe de 17 agriculteurs dans le but de mettre en œuvre une combinaison optimale d'options agroenvironnementales, au profit des oiseaux des terres agricoles, dans une zone adjacente à des terres principalement arables dans le Cambridgeshire. L'initiative couvre plus de 7 000 hectares de terres agricoles, et on a pu y constater une importante augmentation du nombre d'oiseaux.

Au cours de la période de programmation 2007-2013, le PDR a octroyé environ 200 000 euros de soutien dans le cadre de la mesure agroenvironnementale, dont ont profité les 17 agriculteurs impliqués.



TOURISME VERT DANS LA RÉGION FORESTIÈRE DE CHIMAY, BELGIQUE

Grâce à cette initiative, un large éventail d'acteurs locaux a pris part à des efforts conjoints avec une vision commune visant à encourager l'économie locale et le développement de nouvelles attractions à l'attention des visiteurs basées sur les valeurs naturelles de la région. Deux offices de tourisme locaux, un parc naturel régional, des communes, des clubs locaux et des propriétaires de restaurants ont pris part à cette initiative.

À partir d'une évaluation initiale des possibilités et du potentiel locaux, le projet a financé le développement d'outils et de services, parmi lesquels:

- des applications mobiles qui permettent aux visiteurs de télécharger plus d'une centaine d'itinéraires de promenade pouvant être filtrés selon certains critères, ainsi que des informations détaillées sur le paysage et des sites du patrimoine;
- un programme d'événements incluant les activités «nature» proposées les week-ends, une introduction au

géocaching, des promenades de découverte thématiques, un festival au parc naturel de Viroin-Hermeton, des ateliers «nature» pour enfants et adultes, des concours et une exposition de photos;

- des outils de promotion des attractions et infrastructures existantes, telles que 178 kilomètres de sentiers balisés et 9 aires de bivouac pour le camping sauvage.

www.foretdupaysdechimay.be

- **Durée du projet: 2007-2013**
- **Budget total: 485 000 euros**
- **Feeder: 194 000 euros**
- **National/régional: 194 000 euros**
- **Privé: 97 000 euros**

CLUSTERS ET PÔLES VERTS

Au sein de l'Union européenne, certaines des approches coopératives les plus intéressantes rassemblent des acteurs et secteurs divers et variés afin de développer de nouvelles chaînes d'approvisionnement et de nouveaux modèles commerciaux.

Les clusters verts et les pôles verts peuvent être des moyens pratiques et utiles de faciliter la coopération entre les acteurs ruraux en vue d'encourager des activités de l'économie verte.

La distinction entre un «cluster» et un «pôle» est parfois confuse. En résumé, un pôle est généralement un lieu central à partir duquel la coopération ou l'interaction est coordonnée ou dirigée, tandis qu'un cluster est une concentration géographique d'organisations, entreprises ou autres organismes interconnectés.

Pôles verts

Les pôles prennent souvent la forme d'unités ou espaces industriels où différents transformateurs et producteurs peuvent se rassembler afin d'exploiter des sources de revenus nouvelles et complémentaires. Ils peuvent également intégrer un éventail varié d'acteurs, dont des universités et des instituts de recherche, des organisations commerciales, des producteurs et d'autres entrepreneurs locaux.

Pour les petits industriels ou les petites entreprises, les pôles verts peuvent représenter un outil important pour réduire les coûts et développer de nouveaux marchés

et de nouvelles initiatives grâce à un accès à des installations spécifiques.

Voici quelques exemples de pôles verts:

- des **centres d'innovation** tels que celui, en Finlande, où TEKES, un organisme public de financement en recherche et développement (R&D) et innovation, soutient chaque année quelque 1 500 projets de R&D d'entreprises et 600 projets de recherche publics axés sur une faible consommation énergétique et une utilisation durable des ressources naturelles;
- des **bâtiments polyvalents** pour des activités sociales, tels que le centre

polyvalent de Tollebeek, aux Pays-Bas, qui offre un espace commun pour des services médicaux, sportifs et sociaux. Le centre sert aussi de lieu de rencontre où les habitants du village peuvent interagir, se détendre et s'amuser.

Clusters verts

Les clusters peuvent jouer un rôle important pour aider les communautés rurales à devenir plus durables. Cette forme de coopération contribue à renforcer les liens entre les différents acteurs et assure la promotion d'activités durables qui peuvent bénéficier aux économies rurales vertes et tirer parti des ressources et compétences locales.

Les clusters ont tout particulièrement participé au développement d'initiatives bioéconomiques (clusters bioéconomiques)

qui ont testé des utilisations novatrices des matières premières et des déchets.

La proximité est un aspect important des clusters ruraux, mais il n'est pas nécessaire que les différents acteurs soient installés au même endroit afin de coopérer sur des projets ruraux durables. Par exemple, le retraitement des déchets agricoles, tels que le fumier et le lisier, peut être effectué à des distances considérables, comme cela est le cas à l'usine de production de biogaz de Brålanda, en Suède (voir l'encadré ci-dessous).

Ce type de coopération aide à générer une valeur ajoutée à partir de ce qui serait, sans cela, une ressource gaspillée, tout en contribuant à la gestion et la réduction des déchets dans l'environnement rural.

Dans l'ensemble, les clusters verts peuvent intégrer divers aspects de l'économie rurale, tels que la production, la fabrication, le traitement, la commercialisation et la promotion des produits, ainsi que la collecte et le retraitement des déchets. Ici les acteurs ruraux travaillent ensemble grâce à des chaînes d'approvisionnement et de commercialisation intégrées, ce qui leur permet de développer un accès élargi à de nouveaux marchés ou à des marchés spécifiques, ainsi que de promouvoir une approche plus intégrée et circulaire en vue de développer les économies rurales vertes dans la pratique.

Le cluster de communautés rurales intelligentes de l'Arctique, en Laponie, constitue un bon exemple de cluster vert. Un réseau local d'activités de production d'énergie, de denrées alimentaires et d'activités commerciales appartenant à des personnes, exploitations agricoles et entreprises locales y a été mis en place.



© Biogas Brålanda

USINE DE PRODUCTION DE BIOGAZ DE BRÅLANDA, VÄSTRA GÖTLAND, SUÈDE

Brålanda a été la première région de Suède à produire du biogaz dans plusieurs installations agricoles locales reliées par un réseau commun. Ce système combine flexibilité à petite échelle et efficacité à grande échelle.

Chaque installation agricole appartient et est exploitée par une ou plusieurs exploitations agricoles. De grands volumes de gaz brut sont transportés par pipeline au départ de ces installations vers une usine de valorisation, puis vers la station de ravitaillement de Brålanda. Sur place, le gaz pour véhicules est versé dans des réservoirs plus grands afin d'être distribué dans différentes parties du pays.

Le réseau appartient aux communes de Mellerud et Vänersborg et à la société Biogas Brålanda AB, qui est responsable de la valorisation et de la distribution. Biogas

Brålanda AB est conjointement détenue par une société de services énergétiques implantée dans une ville proche et par l'association économique Biogas Dalsland (une coopérative agricole composée de 18 membres).

Le succès de la production de biogaz et de la gestion des déchets est en grande partie dû à la coopération étroite et fructueuse entre les agriculteurs et les autres parties prenantes, tous enclins à améliorer l'environnement selon une approche commerciale. Le soutien aux investissements du PDR a été crucial pour ce projet, qui a diminué le prix de l'énergie, réduit les émissions de gaz à effet de serre et créé de la valeur ajoutée pour les agriculteurs à partir de leurs fumiers.

www.biogasbralanda.se



6. Utilisation des programmes de développement rural pour faciliter la transition vers une économie verte

© Tim Hudson

L'expression «économie verte» n'est pas explicitement utilisée comme priorité de la politique de développement rural de l'Union européenne. Cela signifie qu'il n'est pas possible d'identifier une enveloppe budgétaire unique ou une stratégie qui couvre les efforts déployés par les autorités de gestion pour utiliser les programmes de développement rural (PDR).

Afin de mieux comprendre comment les autorités de gestion peuvent utiliser les PDR en pratique pour soutenir la transition vers l'économie verte, le groupe thématique du REDR dédié à ce sujet a décidé de recenser une petite sélection de PDR d'intérêt à étudier plus en détail.

Son analyse a révélé que, dans de nombreux cas, un aperçu d'ensemble de diverses décisions stratégiques sur la conception du PDR permet seulement de déceler une approche d'économie verte. Parfois, par exemple au pays de Galles (Royaume-Uni) ou en Émilie-Romagne (Italie), il est possible de se référer à des stratégies d'économie verte plus vastes déjà en place en dehors de la politique de développement rural.

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIE VERTE

DIFFÉRENTES APPROCHES DE LA PROGRAMMATION DE MESURES D'ÉCONOMIE VERTE

PDR ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

PDR ET SOUTIEN AUX ENTREPRISES VERTES

PDR ET APPROCHES GÉRÉES AU NIVEAU LOCAL

OBSERVATIONS FINALES

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIE VERTE

L'expression «économie verte» en soi n'apparaît pas dans les objectifs de la politique de développement rural de l'Union européenne. Il n'est donc guère facile de déterminer la manière dont les programmes de développement rural encouragent, dans la pratique, la transition vers l'économie verte.

Le programme de développement rural est structuré selon des priorités et des domaines prioritaires tels que définis par le règlement du Fonds européen agricole pour le développement rural ⁽¹⁾.

L'expression «économie verte» n'est pas explicitement utilisée dans ledit règlement, de sorte qu'il n'est pas possible d'identifier une enveloppe budgétaire ou une affectation de mesures unique programmée pour soutenir cette transition.

Toutefois, cela n'a pas empêché les autorités de gestion d'utiliser les PDR afin de soutenir des approches créatives et prospectives encourageant la transition vers l'économie verte, et ce à l'aide de mesures diverses et variées.

La difficulté vient du fait que déterminer l'ampleur réelle de ces approches revient à analyser la manière dont toutes les mesures sont programmées et comment cela débouche sur des approches cohérentes.

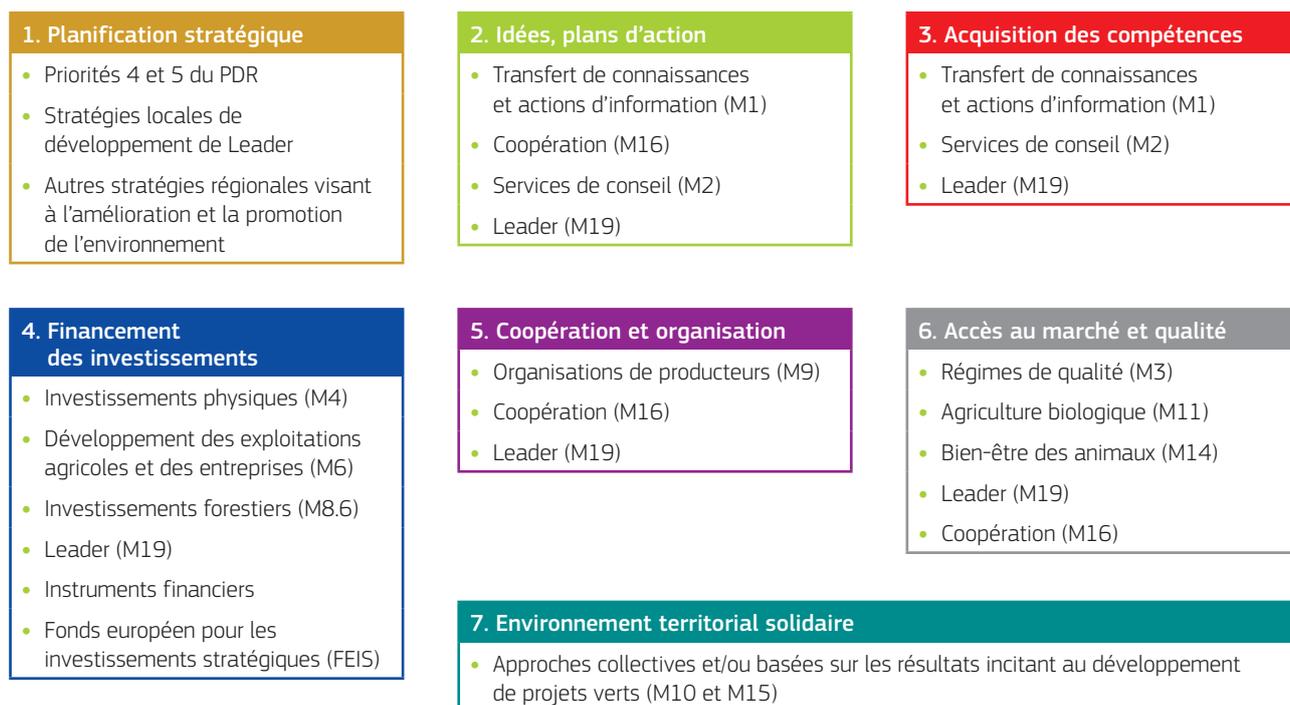
Comme le montre le graphique 6 ci-dessous, ces mesures couvrent de nombreux domaines, tels que le financement des investissements, l'acquisition de compétences, le renforcement de l'accès au marché et la stimulation de la coopération.

L'analyse suivante se base principalement sur les études de cas de cinq programmes de développement rural menées par le groupe thématique du REDR «Promouvoir la transition vers l'économie verte» ⁽²⁾: Émilie-Romagne (Italie), Finlande, Irlande, Basse-Saxe et Brême (Allemagne) et pays de Galles (Royaume-Uni). Lorsque cela est pertinent, d'autres aspects particuliers des PDR soulignés par les membres du groupe sont également mentionnés.

Il a été considéré plus avantageux d'utiliser une approche basée sur l'étude d'un échantillon de PDR intéressants plutôt que de tirer de trop nombreuses conclusions des enveloppes budgétaires globales réparties entre des priorités et domaines

prioritaires au niveau de l'EU-28. Les exemples visent à présenter les possibilités offertes par les PDR plutôt que la mesure dans laquelle ils sont exploités à travers l'Europe.

Graphique 6. Comment les PDR peuvent-ils soutenir la transition vers l'économie verte?



PRIORITÉS ENVIRONNEMENTALES ET ÉCONOMIE VERTE

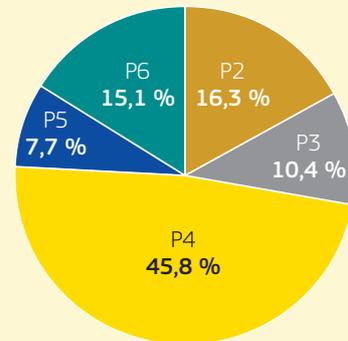
Certaines priorités sont particulièrement pertinentes pour la transition vers une économie verte, notamment les deux priorités environnementales :

- **priorité 4 (P4)** : restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie.
- **priorité 5 (P5)** : promouvoir l'utilisation efficace des ressources et soutenir la transition vers une économie sobre en carbone et résiliente face au changement climatique dans les secteurs agricole, alimentaire et forestier.

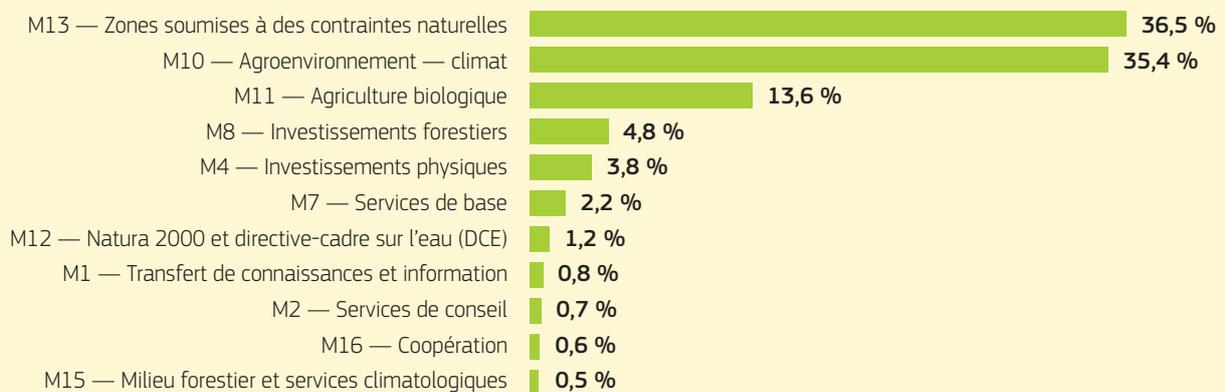
Ensemble, elles comptent pour plus de la moitié des dépenses publiques totales, d'une valeur d'environ 160 milliards d'euros, investies dans les PDR.

Il n'est cependant pas possible de tirer de nombreuses conclusions de cette enveloppe budgétaire. Selon les membres du groupe thématique du REDR, cela relève principalement du fait qu'il est impossible d'assimiler les dépenses effectuées au titre des priorités environnementales avec l'«économie verte», mais aussi que l'économie verte représente beaucoup plus que le simple environnement.

Graphique 7. Proportion des dépenses publiques totales par priorité — EU-28



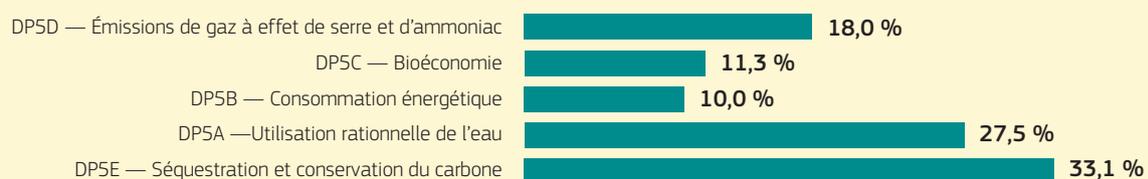
Graphique 8. Planification au titre de la priorité 4, par mesure (M)



Une analyse de la programmation au titre de la **priorité 4** indique qu'une part considérable de 70 % des dépenses est utilisée seulement pour les deux principales mesures en matière d'utilisation des terres : M10 «Agroenvironnement — climat» et M13 «Zones soumises à des contraintes naturelles». Les membres du groupe thématique ont souligné que certaines caractéristiques de la conception et la mise en œuvre de ces mesures influencent considérablement les résultats pouvant être obtenus pour l'environnement.

Par exemple, les organisations écologistes ont été très critiques concernant la mesure «Zones soumises à des contraintes naturelles»⁽³⁾, qui représente 36,5 % du budget du programme au titre de la priorité 4. Selon elles, cette mesure se limite souvent à dédommager les agriculteurs pour des handicaps naturels, sans leur imposer aucune condition environnementale⁽⁴⁾.

Graphique 9. Programmation au titre de la priorité 5 par domaine prioritaire (DP)



Dans un même temps, le budget global alloué à la **priorité 5**, qui traite de nombreux problèmes au cœur même de l'économie verte en termes d'utilisation efficace des ressources et de changement climatique, semble maigre en comparaison. Toutefois, cela reviendrait à ignorer les nombreuses et importantes répercussions des mesures programmées au titre des autres priorités économiques et sociales sur les objectifs de la priorité 5.

⁽³⁾ M13 — Paiements en faveur des zones soumises à des contraintes naturelles ou à d'autres contraintes spécifiques.

⁽⁴⁾ Fiches d'information du Bureau européen de l'environnement (BEE) et de Birdlife, «The truth behind the New CAP», www.birdlife.org/europe-and-central-asia/policy/event-hidden-truth-resources

DIFFÉRENTES APPROCHES DE LA PROGRAMMATION DE MESURES D'ÉCONOMIE VERTE

Les PDR peuvent offrir ou refléter un ensemble cohérent de soutien stratégique à la transition vers l'économie verte.

La promotion de l'adoption d'une économie rurale plus verte peut s'intégrer dans une stratégie gouvernementale plus large pour l'économie en général, comme cela est le cas en Finlande et au pays de Galles. Ces deux pays fondent leur croissance verte sur des stratégies de développement durable plus vastes, qui fournissent le contexte de leurs PDR. Cela ne change rien au fait que la plupart des investissements réalisés pour atteindre leurs objectifs provient d'autres sources de financement.

En Finlande, en avril 2016, la Commission nationale du développement durable a publié un **cadre stratégique intitulé «The Finland we want by 2050 — Society's Commitment to Sustainable Development»** ⁽⁵⁾, qui identifie huit objectifs de développement durable :

- des perspectives de bien-être égales;
- une société participative pour tous;
- une manière de travailler durable;
- une société et des communautés locales durables;
- une société neutre en carbone;
- une économie utilisant les ressources de manière efficace;
- des modes de vie respectueux de la capacité de charge de la nature; et

- un processus décisionnel respectueux de la nature.

La Finlande a une vision claire de la manière dont sa société sera pleinement engagée envers le développement durable d'ici à 2050. Les progrès accomplis en vue

d'atteindre les huit objectifs de développement durable seront mesurés régulièrement ⁽⁶⁾. Tous ces objectifs sont pertinents quant à l'utilisation possible du PDR pour soutenir la transition vers l'économie rurale verte.



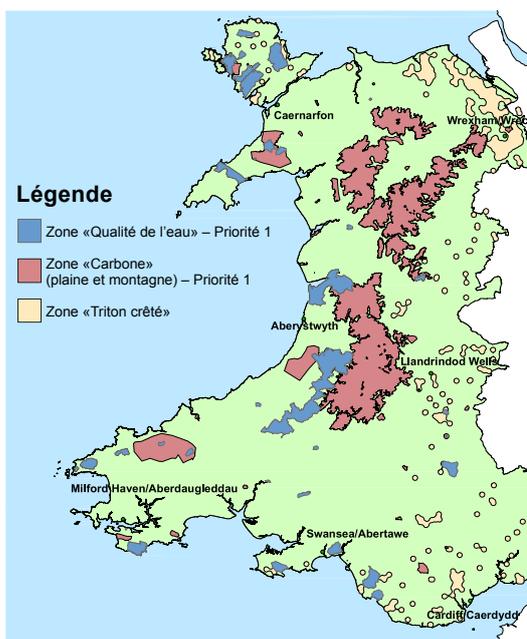
UN RÉGIME ENVIRONNEMENTAL «UNIQUE» SELON LE PDR 2014-2020 DU PAYS DE GALLES

Le PDR 2014-2020 du pays de Galles (Royaume-Uni) se concentre sur les services écosystémiques fournis par l'agriculture et la foresterie, notamment en matière d'eau et de carbone, qui améliorent la viabilité et la compétitivité des exploitations agricoles, tout en assurant la promotion de technologies agricoles innovantes et d'une gestion durable des forêts.

Le PDR vise à stimuler la productivité des secteurs agricole et forestier, favorisant ainsi la croissance verte et la création d'emplois. D'autres priorités incluent le tourisme, l'énergie renouvelable et l'amélioration des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du haut débit pour environ un demi-million de personnes dans les zones rurales.

Ce soutien est principalement fourni par le projet Glastir, le régime environnemental «unique» conçu pour générer des résultats mesurables tant au niveau des exploitations agricoles que du paysage, de manière rentable ⁽⁷⁾. Il s'appuie pour cela sur une suite de régimes complémentaires, dont :

- **Glastir Advanced**, un régime agroenvironnemental et climatique de haut niveau, qui propose plus de 90 options différentes de gestion ciblant particulièrement la gestion des sols (notamment en matière de carbone), la lutte contre la pollution diffuse des eaux et l'amélioration de l'état de conservation des habitats semi-naturels et des espèces qui les utilisent ⁽⁸⁾. Les agriculteurs et les forestiers peuvent consulter en ligne une carte interactive de leur région afin de déterminer les zones visées par diverses priorités environnementales qui concernent leurs terres (voir la carte).
- **Glastir Organics**, qui soutient la conversion vers l'agriculture biologique et le maintien de ce type d'agriculture.
- **Glastir Commons**, qui rémunère la gestion améliorée de vastes étendues de terres domaniales précieuses pour le pacage des moutons, largement fréquentées par les randonneurs et les grimpeurs, abritant de nombreux habitats et espèces protégés par l'UE, et qui fournissent également des réserves naturelles de carbone et d'eau.
- **Glastir Woodland**, qui fournit une gamme de services de soutien à la création de nouvelles zones forestières et à la gestion ou la restauration de zones forestières existantes.
- **Glastir Efficiency Grants**, qui soutient les investissements dans les exploitations visant une gestion plus efficace de l'énergie, de l'eau et des déchets (fumier).
- **Glastir Small Grants Scheme**, qui complète les paiements annuels au titre de la gestion des terres en finançant de petits investissements dans le domaine de l'environnement au sein des exploitations.



Source: Gouvernement gallois.

⁽⁵⁾ http://kestavakehitys.fi/documents/2167391/2186383/FINAL+Kestävän+kehityksen+yhteiskuntasitoutumus+20+4+2016_eng-GBs_Final++kielenhuolto_EN_rev+%282+%29.pdf/e057e638-507e-464c-a3dd-d3f0826f8950

⁽⁶⁾ www.sd-network.eu/?k=country%20profiles&s=single%20country%20profile&country=Finland

⁽⁷⁾ <http://gov.wales/topics/environmentcountryside/farmingandcountryside/farming/schemes/glastir/?lang=en>

⁽⁸⁾ <http://gov.wales/docs/drah/publications/151103-glastir-advanced-2017-whole-farm-code-management-options-rules-booklet2-en.pdf>

Au **pays de Galles**, le **programme pour une croissance verte** est fondé sur le principe du développement durable. Cela est défini dans la loi sur le bien-être des générations futures de 2015 [Well-being of Future Generations (Wales) Act 2015] comme «le processus d'amélioration du bien-être économique, social, environnemental et culturel du pays de Galles grâce à l'adoption de mesures, conformément au principe de développement durable visant à la réalisation des objectifs en matière de bien-être». Au titre de cette nouvelle loi, tous les organismes publics du pays de Galles sont tenus de définir des objectifs de développement durable, et les progrès réalisés seront mesurés par rapport à

un ensemble de 46 indices nationaux de bien-être social, économique et environnemental ⁽⁹⁾. Le gouvernement a recensé 5 priorités pour la croissance verte au pays de Galles:

- investissement dans des infrastructures de haute qualité et durables;
- augmentation de l'attrait économique du pays de Galles pour les entreprises;
- élargissement et approfondissement du socle de compétences;
- encouragement de la science et l'innovation; et
- ciblage du soutien commercial.

Le pays de Galles est atypique car les politiques en matière d'agriculture, de foresterie et d'environnement sont désormais étroitement intégrées au cadre institutionnel du gouvernement. Cela a également influencé la manière dont le PDR est conçu et mis en œuvre, selon un système «unique» spécifique (voir l'encadré page 36).

PDR ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

L'un des premiers moyens par lesquels les PDR peuvent soutenir la transition vers l'économie verte est le renforcement des capacités.

En **Irlande**, le programme de trois ans «Knowledge Transfer Groups» (groupes de transfert de connaissances), lancé en 2016, vise à aider 26 600 agriculteurs dans six secteurs (filiale bovine, filiale ovine, secteur laitier, travail de la terre, filiale chevaline et secteur avicole) à développer leurs connaissances et leur socle de compétences, en vue de mettre en place des meilleures pratiques et d'améliorer leurs revenus.

Les agriculteurs participent à des entretiens en tête-à-tête avec un conseiller, complétés par des discussions en groupe et le partage d'expériences et d'informations entre agriculteurs.

Les groupes de transfert de connaissances, financés au titre de la mesure **M1 (Transfert de connaissances et information)**, se composent chacun de 12 à 18 participants, soutenus par un animateur qualifié et approuvé par le gouvernement, qui organise entre 5 et 10 réunions de groupe au cours de chacune des trois années. Il aide en outre chaque participant à établir un plan personnalisé d'amélioration de la structure agricole.

Un autre avantage du projet est l'interaction sociale des groupes, qui permet de contrebalancer le problème de l'isolement rural. Les participants recevront 750 euros par an et devront assister à au moins cinq réunions de groupe chaque année ainsi que préparer et mettre à jour

leur plan d'amélioration de la structure agricole.

Dans le cadre du PDR pour les Länder de **Basse-Saxe et Brême**, l'initiative «Making it clear — from shop shelf to the producer» (Transparence totale, du magasin au producteur) utilise la **sous-mesure de coopération M16.9**, pour soutenir la formation d'animateurs de village activement engagés afin de sensibiliser le village à l'environnement et lancer des processus pour trouver des solutions créatives à l'évolution démographique et aux autres défis auxquels sont confrontées les zones rurales.

Les animateurs associent des jeunes consommateurs et des familles afin de les inciter à s'intéresser au développement positif des campagnes. Le programme souhaite créer des espaces de dialogue locaux entre les entreprises agricoles, les services éducatifs et les prestataires de tourisme. Cela devrait aider la Basse-Saxe à augmenter le marché de ses produits d'appellation locaux, qui est actuellement faible par rapport aux autres régions d'Allemagne.



© Tim Hudson

⁽⁹⁾ Gouvernement gallois (2016) «How to measure a nation's progress? National indicators for Wales: Technical document», <http://gov.wales/docs/desh/publications/160317-national-indicators-for-wales-technical-document-en.pdf>

PDR ET SOUTIEN AUX ENTREPRISES VERTES

Les PDR peuvent faciliter diverses formes de soutien aux entreprises afin d'encourager et de développer des pratiques contribuant à la transition vers l'économie verte.

Le « Timber Business Investment Scheme » (régime d'investissement dans les entreprises de bois) au **pays de Galles**, au titre de la **mesure M8 (Investissements forestiers)**, vise à améliorer le capital forestier au pays de Galles et à ajouter de la valeur aux produits forestiers, dans un secteur où les propriétaires fonciers (particulièrement ceux qui sont membres de la communauté paysanne) sont peu nombreux à s'être investis dans la gestion ou la création de zones forestières, et n'ont pas répondu à la demande de bois de chauffage.

Le régime est ouvert aux propriétaires forestiers privés, aux autorités locales, aux petites et moyennes entreprises (PME), aux organisations communautaires et aux entrepreneurs forestiers. Parmi les activités éligibles, on trouve les investissements dans des technologies respectueuses de l'environnement pour l'exploitation du bois dans des zones forestières de petite taille et/ou difficiles d'accès (telles que des câbles grue transversaux et des débuseurs), et le développement de petites

pépinières forestières servant plusieurs entreprises forestières.

En **Hongrie**, une entreprise de travail du bois fabricant des portes, des fenêtres et vérandas de grande qualité nécessitait une usine plus grande pour répondre à la demande croissante. Les fonds Leader ont permis la construction d'un nouveau bâtiment qui respecte les exigences environnementales élevées de l'entreprise. Le bâtiment est ainsi chauffé par une chaudière qui utilise les déchets de bois issus du processus de fabrication ⁽¹⁰⁾.

En Irlande, la **mesure M4 (Investissement)** sera utilisée pour encourager la modernisation et la restructuration de 10 % des exploitations agricoles. Dans 3 % d'autres exploitations, les jeunes agriculteurs bénéficieront d'un soutien du PDR concerné. L'accent sera mis en particulier sur l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur agricole, avec un investissement prévu de 50 millions d'euros.

L'Irlande propose un autre bon exemple de soutien du PDR pour améliorer les

aspects environnemental et économique d'une entreprise « plus verte » grâce à la **mesure M11 (Agriculture biologique)**. L'objectif de cette initiative est de convertir 16 000 hectares de terres agricoles en production biologique. D'ici à 2023, l'Irlande espère que 60 % de ses terres agricoles obéiront à des contrats de gestion environnementale des terres encourageant la biodiversité et/ou l'amélioration de la gestion des eaux et des sols, et que 10 % seront liées par des contrats encourageant et soutenant des pratiques agricoles respectueuses du climat.

EXEMPLES D'ÉCOCONFORMITÉ

Dans les Länder de **Basse-Saxe et de Brême**, les objectifs environnementaux et climatiques des candidats au régime d'investissement agricole du PDR doivent marquer des points afin d'obtenir un financement.

Les candidats au soutien à la transformation alimentaire et à la commercialisation au **pays de Galles** doivent, quant à eux, prouver par l'intermédiaire d'un organisme de certification indépendant qu'ils investissent au moins 20 % de leur trésorerie dans la préservation des ressources et qu'ils ont réduit leur utilisation des ressources d'au moins 10 %.



© Tim Hudson

PDR ET APPROCHES GÉRÉES AU NIVEAU LOCAL

Afin de promouvoir la transition vers l'économie verte, les PDR peuvent être utilisés pour soutenir et réaliser des approches et des actions collectives gérées au niveau local qui souvent peuvent mieux répondre et de manière plus efficace aux circonstances et besoins locaux.

Dans les Länder de **Basse-Saxe et de Brême**, la mesure **M5.1 (Prévention des dommages dus à des phénomènes climatiques)** du PDR est utilisée pour investir dans la protection des zones agricoles intérieures contre les crues. Le programme de protection contre les inondations permet d'investir, entre 2014 et 2020, 610 millions d'euros destinés à 130 organismes publics, en plus d'offrir une assistance lors des phases de planification, d'arpentage et de consultations, afin de s'assurer que les fonds sont utilisés de la manière la plus économique possible. Une action typique consiste à reculer la digue de protection et créer une nouvelle zone de débordement devant la digue, ce qui peut avoir des effets positifs en termes de gestion des risques agricoles et pour la vie sauvage.

Dans la même région, des programmes de financement de la restauration et la gestion de la nature rassemblent agriculteurs, forestiers, autorités locales, organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises et entrepreneurs locaux ⁽¹¹⁾, au titre de la mesure **M7.1 (Étude et investissement dans des sites à haute valeur naturelle)** et de la mesure **M16.7 (Soutien aux stratégies de développement local non participatives)**. Le financement et la mise en œuvre de plans et de concepts



© Tim Hudson

pour Natura 2000 et d'autres zones protégées et sites naturels en Basse-Saxe et dans la région de Brême non seulement bénéficieront à la biodiversité, mais créeront également de nouvelles opportunités en termes de tourisme et de loisirs ainsi

que des emplois locaux pour les agriculteurs, forestiers et entrepreneurs.

En **Irlande**, la mesure **M19 (Leader)** aidera des familles d'agriculteurs à se diversifier et à explorer des opportunités commerciales en dehors de leur exploitation.

UTILISATION DES PDR AVEC D'AUTRES FONDS EUROPÉENS

Il existe des possibilités de créer des complémentarités entre les fonds du PDR et d'autres fonds européens afin de mieux encourager la transition vers une économie rurale plus verte.

En Émilie-Romagne, le projet «**Climate change-R**», d'une durée de trois ans et doté d'un budget de 1,85 million d'euros, financé par le programme LIFE+ d'action pour le climat et pour l'environnement, a débuté en 2013 et est coordonné par l'autorité de gestion du PDR. Dès le début, il a été prévu que les meilleures pratiques pour la réduction des gaz à effet de serre (CH₄, N₂O et CO₂) identifiées par le projet fourniraient des informations en vue de la conception et du ciblage du soutien en faveur de l'atténuation du changement climatique dans le PDR 2014-2020.

Le projet a rassemblé 11 intervenants majeurs des secteurs agricole et agroalimentaire afin d'identifier et d'évaluer les meilleures pratiques en matière de réduction des gaz à effet de serre pour les exploitations d'élevage et de cultures. Ces pratiques ont été valorisées par des activités de démonstration et d'actions d'information financées par le projet. Quelques accords-cadres sur les bonnes pratiques en matière de réduction des gaz à effet de serre sont mis en place entre les agriculteurs et les entreprises qui achètent leurs produits. Le PDR 2014-2020 vise à encourager les agriculteurs à adopter les meilleures pratiques recensées par le projet LIFE+ grâce aux mesures agroenvironnementales et climatiques, d'agriculture biologique, d'investissement dans des exploitations agricoles, de transfert de connaissances, de conseil et de coopération.

⁽¹¹⁾ www.ml.niedersachsen.de/portal/live.php?navigation_id=37881&article_id=140890



© Tim Hudson

OBSERVATIONS FINALES

La transition vers une économie verte nécessite de rompre avec la perception traditionnelle des secteurs et d'élargir les perspectives.

L'économie verte concerne tous les secteurs économiques des zones rurales. Des interactions entre les zones rurales et urbaines sont également importantes, car les investissements et activités verts dans les zones rurales peuvent contribuer à la croissance de l'économie verte dans les zones urbaines, et inversement.

La transition vers une économie verte nécessitera d'entreprendre des actions sur divers fronts, et des investissements considérables seront probablement requis afin de donner l'impulsion nécessaire dans certaines zones. Les programmes de développement rural (PDR) peuvent jouer un rôle essentiel en soutenant des investissements en faveur des technologies à faibles émissions de carbone, de l'utilisation efficace des ressources et socialement équitables, ainsi qu'en encourageant une gestion durable des ressources naturelles dans un large éventail de secteurs économiques, et non pas seulement dans les secteurs agricole et forestier.

Bien qu'ils soient souvent à petite échelle et qu'ils ne soient pas clairement recensés comme contribuant à la croissance de l'économie verte, il existe de nombreux exemples d'investissements et d'initiatives des PDR qui peuvent contribuer à la création d'emplois et à la croissance économique, en réduisant les émissions de carbone et en optimisant l'utilisation des ressources.

L'effet de levier du soutien des PDR pourrait également être accru en combinant le soutien du Feader avec celui d'autres fonds européens et grâce à la coopération entre les secteurs et les domaines institutionnels.

Cependant, pour atteindre le plein potentiel de la transition, il serait nécessaire d'adopter des bonnes pratiques actuelles à une échelle bien plus grande que celle actuellement appliquée dans l'EU-28, ainsi que d'investir dans de nouvelles idées, technologies et actions.

Cela nécessite de nouveaux modes de travail, tels que la coopération sur des initiatives territorialement intégrées et l'interaction avec un éventail varié d'acteurs. L'innovation et l'entrepreneuriat rural doivent être encouragés, de même que le transfert de connaissances, par exemple par le biais de conseils, de formations et de programmes de mentorat.

Il sera extrêmement important d'envisager la manière de tirer le meilleur parti possible des ressources issues de la mise en œuvre des mesures du PDR, ainsi que de créer des effets de levier.

Il sera également essentiel de prévoir comment combiner les mesures du PDR dans des programmes en vue d'aider des régimes intégrés à réaliser des résultats spécifiques. L'utilisation des instruments financiers devra également être étudiée, notamment la manière dont ils peuvent soutenir les investissements à petite échelle au niveau local.

PUBLICATIONS DU REDR

Tenez-vous au courant de toute l'actualité en matière de développement rural dans l'Union européenne en consultant les diverses publications du REDR.

Celles-ci sont disponibles en ligne dans la section «Publications» du site <http://enrd.ec.europa.eu/fr> ou vous pouvez vous y abonner en envoyant un courriel à l'adresse subscribe@enrd.eu. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez nous écrire à l'adresse info@enrd.eu

REVUE RURALE DE L'UE

La *Revue rurale de l'UE* est la principale revue thématique du REDR. Elle présente les dernières connaissances et interprétations d'une thématique donnée, en relation avec le développement rural en Europe. Les thèmes qui y sont abordés vont de l'entrepreneuriat rural à la qualité des denrées, en passant par le changement climatique et l'inclusion sociale. Elle est publiée deux fois par an dans six langues européennes (allemand, anglais, espagnol, français, italien et polonais).

N° 22 — *Des chaînes d'approvisionnement intelligentes et compétitives pour les produits alimentaires et les boissons*



N° 21 — *Les réponses du monde rural aux défis de l'Europe*



N° 20 — *Un coup de pouce aux programmes de développement rural*



LA BROCHURE DE PROJETS FEADER

Le REDR publie des brochures présentant des exemples intéressants de projets financés par le Feader. Chaque édition met en lumière des exemples de projets fructueux axés sur un thème particulier du développement rural. Ces brochures constituent une vitrine pour les réalisations du Feader et se veulent une inspiration pour d'autres projets. Elles sont publiées dans six langues (allemand, anglais, espagnol, français, italien et polonais).

RURAL CONNECTIONS

Rural Connections est le magazine du développement rural en Europe. Produit par le REDR, *Rural Connections* présente des perspectives individuelles et organisationnelles sur d'importants sujets ayant trait au développement rural, ainsi que l'histoire et le profil de projets et d'acteurs du développement rural. Ce magazine informe aussi ses lecteurs de toute l'actualité du développement rural en Europe.

LETTRE D'INFORMATION

Toute l'actualité du développement rural en Europe — livrée directement, sous format électronique, une fois par mois! La Lettre d'information du REDR fournit un bref résumé des problèmes émergents, des sujets brûlants de l'actualité et des événements relatifs au développement rural en Europe.

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- un seul exemplaire:
sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- exemplaires multiples/posters/cartes:
auprès des représentations de l'Union européenne (http://ec.europa.eu/represent_fr.htm),
des délégations dans les pays hors UE (http://eeas.europa.eu/delegations/index_fr.htm),
en contactant le réseau Europe Direct (http://europa.eu/europedirect/index_fr.htm)
ou le numéro 00 800 6 7 8 9 10 11 (gratuit dans toute l'UE) (*).

(*) Les informations sont fournies à titre gracieux et les appels sont généralement gratuits (sauf certains opérateurs, hôtels ou cabines téléphoniques).

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

LE REDR en ligne

Le site internet du REDR



Rendez-vous sur le site internet du REDR, à l'adresse <http://enrd.ec.europa.eu/fr> pour apprendre tout ce que vous devez savoir sur le REDR et le développement rural en Europe. Découvrez les dernières nouveautés et actualités de la politique et des programmes de développement rural en Europe.

Tenez-vous au courant des dossiers thématiques, publications et événements du REDR.

Le REDR sur les réseaux sociaux

Trouvez le réseau social qui vous convient le mieux:

Rendez-vous sur la page **Facebook du REDR**, pour des exemples de pratiques de développement rural provenant des quatre coins de l'Europe, mais aussi pour vous tenir au courant de toute l'actualité et des dernières tendances.



YouTube

Visionnez des vidéos relatives à des projets de développement rural et à diverses questions thématiques sur la chaîne **YouTube EURural**.

Suivez **@ENRD_CP** sur **Twitter** pour ne rien rater de la politique de développement rural de l'UE, de son actualité et des événements organisés.



Rejoignez le **groupe du REDR sur LinkedIn** pour des débats, échanges et discussions sur la politique de développement rural et les questions relatives à sa mise en œuvre.



Point de contact REDR
Rue de la Loi, 38 (bte 4)
1040 Bruxelles
BELGIQUE
Tél. +32 28013800
info@enrd.eu



Office des publications

<https://enrd.ec.europa.eu>



European Network for
Rural Development